



RAPPORT FINANCIER ANNUEL
2009



TOTAL GABON

Sommaire

- 1 Attestation du Rapport financier annuel
- 2 Message du président
- 4 Chiffres-clés

ACTIVITÉS

- 6 Domaine minier
- 10 Exploration
- 11 Développement
- 16 Production et Réserves
- 18 Commercialisation
- 20 Ressources humaines
- 22 Hygiène, sécurité et environnement
- 24 Développement durable et activités de diversification

- 26 Rapport de gestion du Conseil d'administration
- 30 Risques de l'émetteur
- 33 Gouvernement d'entreprise
- 42 Total Gabon et ses actionnaires

ÉLÉMENTS FINANCIERS

- 45 Introduction et présentation générale
- 46 Rapports des commissaires aux comptes

États Financiers

- 48 Bilan au 31 décembre 2009
- 50 Compte de résultat
- 52 Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 54 Variation des capitaux propres

État Annexé

- 55 Règles et méthodes comptables
- 58 Informations complémentaires sur le bilan
- 61 Informations sur le compte de résultat
- 63 Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 63 Informations complémentaires sur les parties liées
- 64 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Abréviations

- b : baril
- bep : baril équivalent pétrole
- /b : par baril
- /j : par jour
- /an : par an
- k : kilo (millier)
- kb/j : kilo (millier) baril par jour
- M : million
- Mb/j : million b/j
- Mbep : million bep
- T : tonne métrique
- km² : kilomètre carré
- m³ : mètre cube
- \$ et/ou dollar : dollar US
- € : euro

Définitions

Le terme « Société » utilisé dans le présent rapport se réfère exclusivement à Total Gabon. Les termes « TOTAL », « Groupe » et « groupe Total » utilisés dans le présent rapport se réfèrent, de façon collective, à la société française TOTAL S.A. et à l'ensemble de ses filiales directes ou indirectes situées en France ou hors de France.

Table de conversion

- 1 b/j = environ 50 T/an
- 1 t = environ 7,5 b (pour une densité de 37° API)

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes figurant aux pages 44 à 64 du présent Rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le Rapport de gestion du Conseil d'administration figurant aux pages 26 à 29 du présent Rapport financier annuel présentent un tableau fidèle de l'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée.

Les éléments financiers présentés aux pages 44 à 64 du présent Rapport financier annuel ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, qui figure à la page 46 de ce rapport.

Jean-Philippe Magnan
directeur général



Le présent Rapport financier annuel a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers de la République française le 1^{er} avril 2010, conformément aux dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier en vigueur en France.

Message du président



Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

Le prix du Brent, après avoir fortement chuté au deuxième semestre 2008 pour terminer l'année à 36,55 \$/b, a progressé de façon continue tout au long de l'année 2009. Malgré cette reprise, le prix moyen du Brent sur l'année 2009 s'établit à 61,7 \$/b, en baisse de 37% par rapport à 2008. Dans ce contexte, le résultat net de Total Gabon ressort à 141 M\$, en baisse de 63% par rapport à 2008. En 2009, Total Gabon, tout en continuant de donner la priorité aux questions de sécurité et d'environnement, a mis en œuvre le plan de réduction des coûts lancé fin 2008. Ce plan a permis de réduire les coûts opératoires d'environ 56 M\$, soit une économie de l'ordre de 20% par rapport au budget présenté au Conseil d'administration de décembre 2008. L'effort de réduction et d'optimisation se poursuivra en 2010. Le programme d'investissements a été également revu pour, en particulier, bénéficier au mieux de la baisse des coûts des services pétroliers. Total Gabon a poursuivi en 2009 son programme d'exploration et de développement avec notamment l'accélération des travaux d'acquisition sismique sur le permis de Diaba et la fin de la phase 1 du re-développement du champ mature d'Anguille lancé en 2007.

En exploration

Une campagne d'acquisition sismique 3D de 6 000 km² a débuté en décembre 2009 sur le permis offshore profond de Diaba. Les premiers résultats sont attendus en septembre 2010.

Sur le permis d'Aloumbé, les travaux d'abandon provisoire du puits Aloumbé

profond ont été réalisés. L'évaluation du potentiel pétrolier et gazier du permis est en cours.

En développement

En ce qui concerne le projet de re-développement du champ d'Anguille, les études géosciences lancées en 2009 à l'issue des résultats des 13 premiers puits de la phase 1 montrent aujourd'hui que les estimations initiales de production doivent être revues à la baisse.

Le projet qui avait fait l'objet d'une première révision début 2009 pour bénéficier au mieux de la baisse du coût des services pétroliers, prévoit une approche plus séquentielle ainsi qu'un calendrier plus étalé dans le temps. Le schéma de développement et le dimensionnement des nouvelles installations ont été révisés en conséquence.

Les nouveaux forages de la phase 2 prévus en 2010 et 2011 à partir des installations existantes permettront de mieux définir le nouveau plateau de production. Le contrat de l'appareil de forage destiné au forage de ces puits a été attribué début février 2010. Trois puits sont prévus en 2010.

Une troisième phase de développement prendra le relais début 2012 avec les forages de 21 puits depuis une nouvelle plate-forme dont la construction débutera en 2010. D'autres phases pourraient suivre en fonction des résultats.

Par ailleurs, deux puits nouveaux ont été forés durant l'année : l'un sur le champ de Torpille, TRM 29, et l'autre sur le champ d'Avocette, AV 8. Ces deux puits produisent conformément aux prévisions.

Domaine et titres miniers

Le permis de recherche Mbinda a été rendu à son échéance le 10 janvier 2009. Il en résulte que la superficie du domaine minier (recherche et exploitation) de Total Gabon au 31 décembre 2009 est de 13 365 km² contre 13 918 km² au 31 décembre 2008.

Le permis de recherche Aloumbé est arrivé à échéance de sa deuxième période d'exploration le 10 novembre 2009. Une prorogation de 6 mois portant l'échéance de la période au 9 mai 2010, a été accordée par les autorités gabonaises.

Le 5 mars 2010, Total Gabon et l'État gabonais ont signé un protocole d'accord pour la prolongation des titres miniers des champs de Coucal et d'Avocette sous la forme de contrats d'exploitation et de partage de production pour une durée de 10 ans renouvelable deux fois 5 ans. Les permis d'exploitation arrivent à échéance le 10 décembre 2010 pour le champ de Coucal et le 6 janvier 2013 pour le champ d'Avocette. Avec le renouvellement de ces contrats, de nouveaux investissements sont envisagés.

Production

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon a atteint 69,0 kb/j en 2009 contre 76,5 kb/j en 2008. La part de production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 56,5 kb/j contre 60,3 kb/j en 2008, soit une baisse de 8% résultant principalement du déclin naturel des champs et dans une moindre mesure de problèmes techniques et de l'arrêt des installations lié à un mouvement de

grève du personnel fin juillet 2009 qui a entraîné une perte de production de 393 000 barils en quote-part de Total Gabon.

Ressources humaines

En 2009, 57 nouveaux collaborateurs ont été recrutés et un effort important pour promouvoir la mobilité interne a été entrepris avec 95 mouvements réalisés durant l'année.

Total Gabon poursuit sa politique de développement des relations sociales et de dialogue avec son personnel. En octobre 2009, s'est tenue la première réunion du Comité de concertation économique et sociale (CPES), instance où se retrouvent les représentants du personnel et de la Direction de Total Gabon.

Hygiène, sécurité et environnement

L'année 2009 montre une amélioration sensible des résultats sécurité. Les accidents avec arrêt de travail (LTIR : *Lost Time Injury Rate*) sont passés de 1,2 par million d'heures travaillées en 2008 à 0,5 en 2009. En 2010, les efforts déjà entrepris pour renforcer la culture sécurité chez Total Gabon et dans les entreprises extérieures travaillant pour la Société, seront poursuivis en ciblant les domaines les plus exposés. En ce qui concerne l'environnement, l'audit de suivi réalisé fin 2009 a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production. Ce résultat obtenu grâce à la mobilisation de tout son personnel, traduit la volonté de Total Gabon de maîtriser et de réduire durablement l'impact de ses activités sur l'environnement.

Éléments financiers

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 120 M\$, soit une baisse de 37% par rapport à 2008 résultant de la baisse du prix de vente moyen sur l'année des bruts commercialisés par Total Gabon (57,1 \$/b en 2009 contre 89,4 \$/b en 2008, soit une baisse de 36%).

La valeur ajoutée a baissé de 474 M\$ par rapport à l'année 2008. L'excédent brut d'exploitation s'est élevé à 636 M\$ en 2009 contre 1 104 M\$ en 2008, soit une baisse de 42%.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 221 M\$ en 2009 contre 754 M\$ en 2008.

Les investissements pétroliers se sont élevés à 287 M\$ contre 505 M\$ en 2008 dont 34 M\$ consacrés à des investissements d'exploration.

Le Conseil d'administration de Total Gabon a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 28 mai 2010, la distribution d'un dividende de 22,50 dollars par action, stable en dollar par rapport à 2008, soit 101 M\$ pour l'ensemble des actionnaires.

Jacques Marraud des Grottes
Président du Conseil d'administration

(1) Chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Chiffres-clés

Résultats

en millions de dollars

	2009	2008	2007
Résultat net	141	381	334
Service du dividende (dû) ⁽¹⁾	101	101	140
Dividende net par action ⁽¹⁾	22,50	22,50	31
Capacité d'autofinancement globale	558	735	560

(1) pour 2009, sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2010.

Ventes d'hydrocarbures

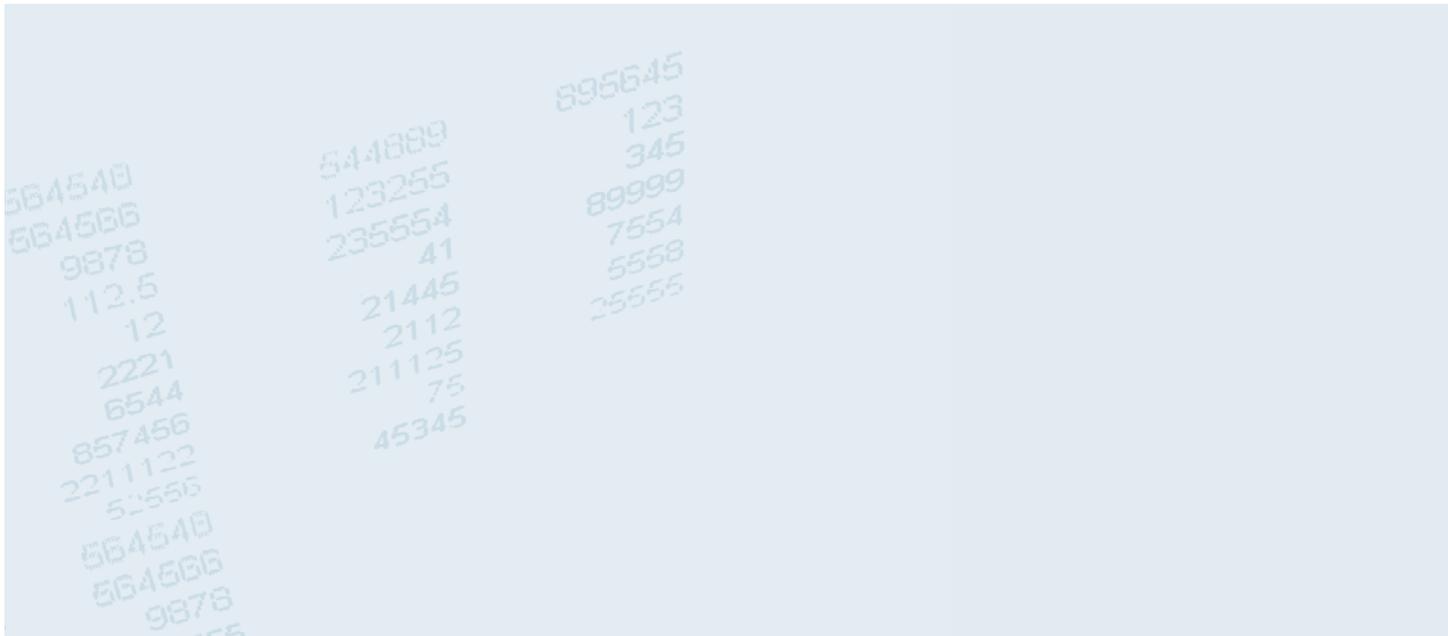
en millions de dollars

	2009	2008	2007
Pétrole brut	1 085	1 759	1 410
Gaz	2	6	9
Total	1 087	1 765	1 420

Forages opérés par Total Gabon

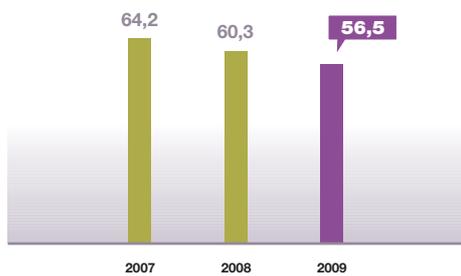
	2009	2008	2007
Années appareil ⁽¹⁾	0,8	2,6	2,0
Mètres forés	10 260	43 404	35 925
Nombre de puits forés (finis au 31 décembre)	3	13	14

(1) chiffre établi pour : activités forage + complétion + reprise de puits + abandon.



Production de pétrole brut liée aux participations de Total Gabon ⁽¹⁾

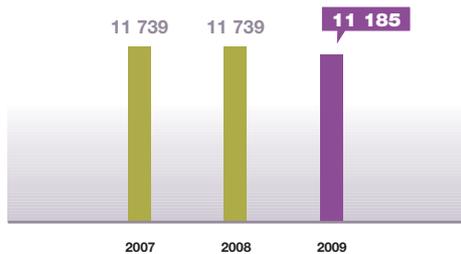
en milliers de barils par jour



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

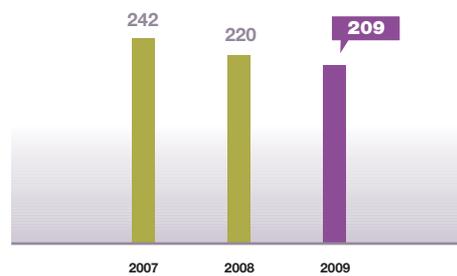
Superficie des titres miniers de recherche

en km²



Réserves prouvées de pétrole brut ⁽¹⁾

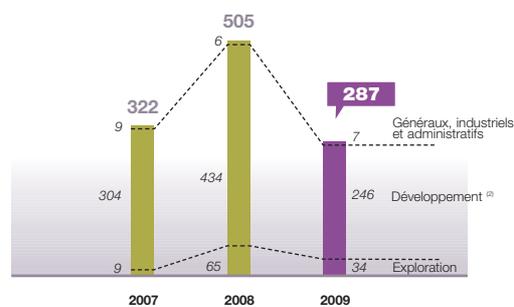
en millions de barils



(1) chiffre comprenant les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

Investissements pétroliers ⁽¹⁾

en millions de dollars



(1) hors bonus de signature et bonus de production

(2) inclut également des dépenses d'études géosciences



Domaine minier

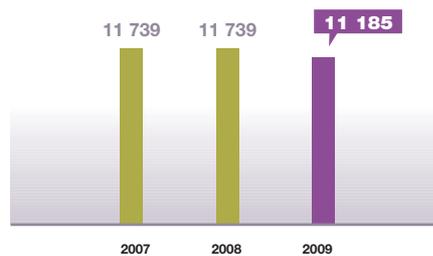
Titres miniers de recherche

Le domaine minier d'exploration de Total Gabon d'une superficie totale de 11 185 km² au 31 décembre 2009 est constitué de deux permis : le permis terrestre Aloumbé G4-210 et le permis marin Diaba G4-223. Le permis Mbinda G4-205 a été rendu à son échéance le 10 janvier 2009.

Le permis Aloumbé G4-210 (Total Gabon 100%) est arrivé à échéance de sa deuxième période d'exploration le 10 novembre 2009. Une prorogation de 6 mois portant l'échéance de la période au 9 mai 2010, a été accordée par les autorités gabonaises en octobre 2009.

Total Gabon est opérateur sur le permis Diaba G4-223, avec 63,75% de participation, aux côtés de la Cie Gabon Diaba Ltd (21,25%), filiale de la société américaine *Cobalt International Energy*, et de la République gabonaise (15%).

SUPERFICIE DES TITRES MINIERES DE RECHERCHE (en km²)





Titres miniers d'exploitation

Aucune modification n'a été enregistrée sur le domaine minier d'exploitation en 2009.

L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Hylia G5-46 est arrivée à l'échéance de sa deuxième période le 15 septembre 2008 et une demande de renouvellement a été déposée pour une troisième période d'une durée de 5 ans en août 2008. Les autorités gabonaises ont répondu en janvier 2009 en demandant une révision des paramètres contractuels concernant la récupération des coûts pétroliers et le partage de la production. Les négociations sont en cours.

L'autorisation exclusive d'exploitation sur le permis Mboga G5-86 est arrivée à l'échéance de sa première période le 18 décembre 2009 et une demande de renouvellement a été déposée pour une deuxième période de 5 ans.

L'avenant 31 de la Convention d'établissement, signé le 5 juillet 2007, impose une redéfinition des périmètres des permis d'exploitation sous convention en zones d'exploration et en zones d'exploitation. La proposition de

découpage soumise aux autorités gabonaises fin 2008 a été approuvée en avril 2009. Les quinze permis concernés couvrant une superficie totale de 1 377 km² se répartissent en zones d'Exploitation d'une superficie de 1 123 km² et en zones d'Exploration d'une superficie de 254 km².

Total Gabon et l'État gabonais ont signé, le 5 mars 2010, un protocole d'accord pour la prolongation des titres miniers des champs de Coucal et d'Avocette, sous la forme de contrats d'exploitation et de partage de production pour une durée de 10 ans renouvelable deux fois 5 ans. Les permis d'exploitation arrivent à échéance le 10 décembre 2010 pour le champ de Coucal et le 6 janvier 2013 pour le champ d'Avocette.

1 Aтора

2 Torpille

TITRES MINIERS D'EXPLOITATION

(en km²) au 31 décembre 2009

Concessions minières	1 319
Permis d'exploitation	136
Autorisations Exclusives d'Exploitation	726
TOTAL	2 180

TABLEAU RÉCAPITULATIF DU DOMAINE MINIER

AU 31 DÉCEMBRE 2009

	Superficie en km ²	Date attribution	Durée/ans () période en cours	Expiration période en cours	Participations
TITRES MINIERES D'EXPLOITATION					
Concessions minières en mer					
1 Ntchengué Océan G6-14	12,00	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
2 Port-Gentil Océan G6-15	13,00	03/10/1968	75	02/10/2043	Total Gabon 100%
3 Grand Anguille Marine G6-16	560,50	08/02/1968	75	07/02/2043	Total Gabon 100%
4 Torpille G6-17	56,00	18/04/1969	75	17/04/2044	Total Gabon 100%
5 Grondin-Mandaros Marine G6-21	287,95	28/08/1972	75	27/08/2047	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG ⁽¹⁾ 34,725%
6 Girelle Marine G6-22	62,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
7 Pajeau Marine G6-23	85,50	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
8 Barbier Marine G6-24	74,00	02/07/1974	75	01/07/2049	Total Gabon 65,275% (op.) - TPPG 34,725%
Permis d'exploitation en mer (PEX)					
9 Ayol Marine G5-36	54,00	01/08/1981	20+(10)+5+5	30/07/2011	Total Gabon 100%
Autorisations exclusives d'exploitation en mer (AEE)					
10 Konzi Marine 1	25,00	25/10/1982	20+5+(5)	24/10/2012	Total Gabon 58% (op.) - TPPG 42%
11 Hylia G5-46	35,24	13/11/1990 ⁽²⁾	10+5+(5)	15/09/2013 ⁽³⁾	Total Gabon 55,687% (op.) - TPPG 19,313% - République Gabonaise 25%
12 Baudroie-Mérou Marine G5-90	296,00	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Total Gabon 50% (op.) - MPDC Gabon 50%
Concessions minières à terre					
13 Ozouri C-14	25,08	13/10/1958	75	12/10/2033	Total Gabon 100%
14 Pointe Clairette-Cap Lopez G6-5	95,04	31/08/1960	75	30/08/2035	Total Gabon 100%
15 M'Bega G6-6	30,60	03/09/1960	75	02/09/2035	Total Gabon 100%
16 Ntchengué G6-9	16,90	24/01/1963	75	23/01/2038	Total Gabon 100%
Permis d'exploitation à terre (PEX)					
17 Coucal G5-46	26,50	11/12/1990	10+5+(5)	10/12/2010	Total Gabon 43,695% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,805%
18 Avocette-Dianongo G5-53	46,10	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 43,6055% (op.) - Shell Gabon 42,5% - TPPG 13,8945%
19 Mandji Sud-Ntchengué Sud G5-54	3,98	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
20 Mandji Sud-Ntchengué NE G5-55	5,09	07/01/1993	10+5+(5)	06/01/2013	Total Gabon 100%
Autorisations exclusives d'exploitation à terre (AEE)					
21 Atora G5-82	195,49	01/03/1998 ⁽²⁾	(10)+5+5	14/02/2011	Total Gabon 40% (op.) - Shell Gabon 60% ⁽⁶⁾
22 Mboga G5-86	44,84	19/12/1999	10+(5)+5	18/12/2014 ⁽⁴⁾	Total Gabon 100%
23 Rabi Kounga G5-40	129,06	01/01/2003	(10)+5+5	31/12/2012	Shell Gabon 52,5% (op.) ⁽⁶⁾ - Total Gabon 32,924% - TPPG 14,576%
TITRES MINIERES DE RECHERCHE					
Autorisations exclusives d'exploration (AEE)					
24 Aloumbé G4-210	2 109,69	10/11/2004	2+(3)+4	09/05/2010 ⁽⁵⁾	Total Gabon 100%
25 Diaba G4-223	9 075,62	31/01/2007	(3,5)+3,5+3	30/07/2010	Total Gabon 63,75% (op.) - Cie Gabon Diaba Ltd 21,25% - République Gabonaise 15%

(1) TPPG : Total Participations Pétrolières Gabon, société de droit gabonais du groupe Total, filiale à 100% d'Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par Elf Aquitaine au Gabon.

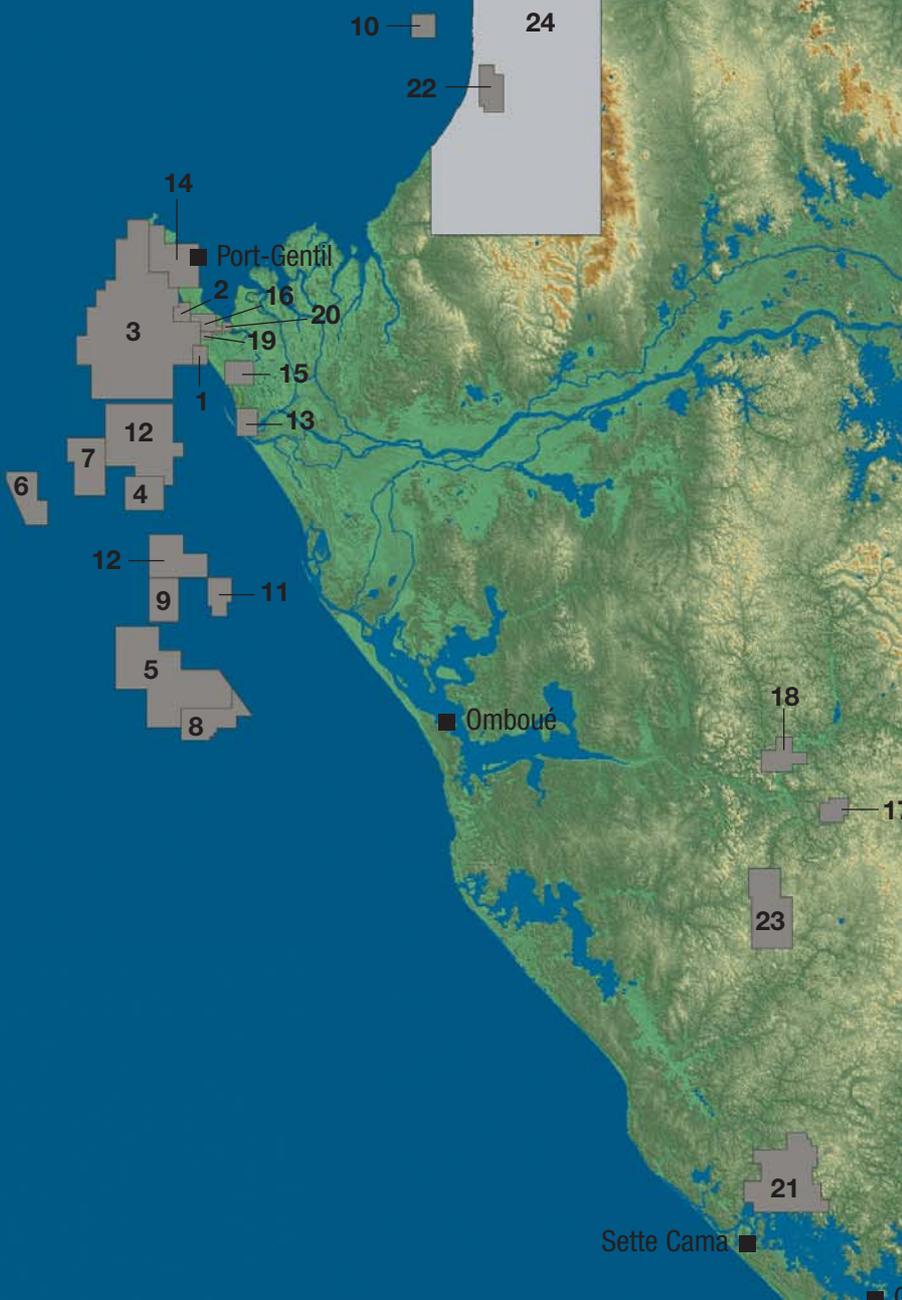
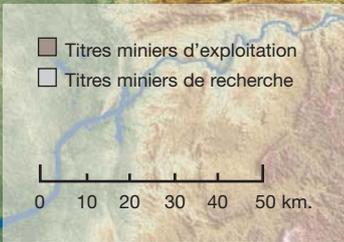
(2) Date d'attribution de l'AEE, la première période débutant à compter de la date de mise en production.

(3) Demande de renouvellement pour la dernière période de 5 ans en cours.

(4) Demande de renouvellement pour la deuxième période de 5 ans en cours.

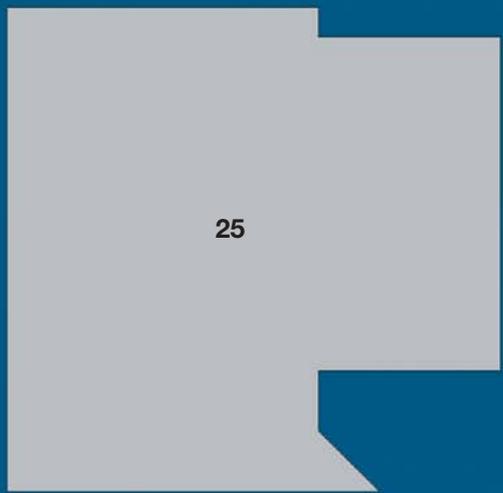
(5) Prorogation de 6 mois de l'échéance de la deuxième période.

(6) Après reprise des actifs d'Amerada Hess Gabon par Shell Gabon.



Titres miniers de Total Gabon

au 31/12/2009



Exploration

Travaux d'exploration

Sur Aloumbé, les opérations de stimulation et de tests réalisées en mars 2009 sur le puits d'exploration Aloumbé profond (ALP 1) ont donné des débits de gaz non significatifs et il a été décidé d'abandonner provisoirement le puits. L'évaluation du potentiel prospectif des séries post-salifères sur l'ensemble du permis est en cours.

Sur Diaba, les travaux ont été consacrés à l'acquisition en avril 2009 d'une nouvelle sismique 2D de 2 125 km, dont le traitement se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2010. Suite aux résultats des premières interprétations, il a été décidé de lancer avec l'accord des autorités gabonaises l'acquisition d'une sismique 3D, en anticipation des travaux d'obligation de la deuxième période. Cette sismique 3D de 6 000 km² a débuté en décembre 2009 et devrait se poursuivre jusqu'en juin 2010. Les premiers résultats sont attendus en septembre 2010.

Sur Atora, le forage du puits d'exploration ATOSW 1 a été reporté à 2010 dans l'attente de l'accord du partenaire Shell Gabon.

L'étude, l'interprétation et la définition de nouveaux prospects dans le périmètre des permis en exploitation se sont poursuivies en 2009.



1 Acquisition sismique sur Diaba

2 Forage du puits Aloumbé profond



Développement

>> ACTIFS OPÉRÉS

Les activités de développement en 2009 ont principalement porté sur le projet de re-développement du champ d'Anguille avec la fin des opérations de stimulation hydraulique des puits déjà forés et la poursuite des travaux d'augmentation de capacité de traitement des installations existantes. Les études réservoir lancées en 2009 à l'issue des résultats des 13 premiers puits de la phase 1 et qui se sont achevées en février 2010, montrent que les estimations initiales de production doivent être revues à la baisse. Le projet qui avait fait l'objet d'une première révision début 2009 pour bénéficier au mieux de la baisse du coût des services pétroliers, prévoit désormais une approche plus séquentielle ainsi qu'un calendrier plus étalé dans le temps. Le schéma de développement et le dimensionnement des nouvelles installations ont été modifiés en conséquence.

Total Gabon a par ailleurs poursuivi ses efforts de forage avec trois nouveaux puits ainsi que sa politique d'investissements visant à maintenir ou améliorer l'intégrité et la fiabilité des installations.

Projets à caractère environnemental

> MAÎTRISE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Total Gabon a poursuivi sa démarche volontariste de réduction des émissions de gaz à effet de serre en poursuivant les études d'arrêt du brûlage des gaz associés conformément au programme présenté aux autorités gabonaises en avril 2008. A noter :

- la poursuite du projet d'installation d'un compresseur de gaz supplémentaire sur le site d'Atora. Ce compresseur permettra de supprimer l'utilisation de gaz en boucle ouverte pour l'activation ;
- la réalisation des études pour une activation plus efficace sur Mboumba. Le concept permettrait également de supprimer l'utilisation de gaz en boucle ouverte pour l'activation.

> MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

En terme de management environnemental, Total Gabon poursuit ses efforts

pour maîtriser et réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.

L'audit de suivi réalisé en novembre 2009 a confirmé la certification ISO 14001 de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production.

Études et travaux de développement des champs en mer

> ANGUIILLE

L'objectif principal du projet re-développement d'Anguille est d'augmenter la production des horizons Anguille Inférieur et Anguille Supérieur.

Ce projet s'est poursuivi avec :

- La fin des opérations de stimulation des puits forés en 2007 et 2008 (phase 1). En 2009, 4 fracturations hydrauliques ont été réalisées dans 3 puits. De 2007 à 2009 un total de 13 puits et 18 fracturations hydrauliques a ainsi été réalisé. Les opérations de forage reprendront en 2010 avec la réalisation des 3 premiers puits de la phase 2 depuis des plates-formes

Développement (SUITE)

existantes. Le contrat de l'appareil de forage destiné au forage de ces puits a été attribué début février 2010.

- L'augmentation de la capacité des installations existantes (phase 1). Un pipe 12" a été posé et raccordé entre les plates-formes AGM 15 et AGM PFC pour transporter la production des nouveaux puits. D'autres adaptations ont aussi été réalisées sur les systèmes de séparation et différents réseaux sur plusieurs plates-formes.
- Les études nécessaires à la suite du re-développement ont été poursuivies. Les études réservoir lancées en 2009 à l'issue des résultats des 13 premiers puits de la phase 1 montrent aujourd'hui que les estimations de production initiales doivent être revues à la baisse. Le projet qui avait fait l'objet d'une première révision début 2009 pour bénéficier au mieux de la baisse du coût des services pétroliers, prévoit une approche plus séquentielle ainsi qu'un calendrier plus étalé dans le temps. Les nouveaux forages de la phase 2 prévus en 2010 et 2011 à partir des installations existantes permettront de mieux définir le nouveau plateau de production. Une troisième phase de développement prendra le relais début 2012 avec les forages de 21 puits depuis une nouvelle plateforme dont la construction démarrera en 2010.

Dans le cadre d'une étude de faisabilité de réinjection des eaux de production dans le réservoir, un pilote d'ultra-filtration sur membrane et un pilote d'injection haute pression sur carottes ont été installés en 2009 sur le site du Cap Lopez : le premier a été mis en service en décembre 2009 et le deuxième en janvier 2010.

En complément des travaux de re-développement, les études ont permis la définition et le forage avec succès d'un puits à l'Anguille Terminal, AGM65.

> ANGUILE SUD-EST

L'évaluation préliminaire d'un puits délimitant le panneau sud a conclu à un enjeu faible et les études ont été arrêtées.

> ANGUILE NORD-EST

Le puits ANE11 a été remis en production après un changement de complé- tion. Il produit conformément aux prévi- sions. Le forage de deux puits sera étu- dié en 2010.

> HYLIA

La mise à jour du modèle dynamique réalisé en 2008 a permis de sélection- ner un puits pour une activation par pompage centrifuge immergé.

> TORPILLE

Le puits TRM 29 terminé en juillet 2009 a confirmé l'extension des réservoirs dans la direction du sud. Ses produc- tions sont conformes aux prévisions. Les études pour évaluer les réserves incrémentales des nouveaux puits pro- grammés en 2010 et 2011 ont débuté et devraient se terminer au cours du premier trimestre 2010. En outre, les études et les travaux se sont poursuivis pour évaluer l'intérêt d'un re-dévelop- pement du champ. L'ingénierie des ins- tallations nécessaires à l'électrification du secteur de Torpille depuis la terre a commencé.

> GRONDIN/GONELLE/BARBIER/MANDAROS

Après les travaux de construction d'un modèle géosciences dynamique du champ de Gonelle, en 2008, l'étape de calage a été en grande partie réalisée en 2009. Une évaluation préliminaire des résultats semble indiquer qu'il n'y ait pas d'intérêt pour l'injection d'eau et que l'intérêt de nouveaux puits complé- mentaires soit limité.

> PAJEAU

En 2009, les études d'avant projet pour le remplacement de la génération élec- trique et des pompes d'expédition de la production des champs de Pajeau et de Girelle, ont été réalisées.

> INSTALLATIONS OFFSHORE

L'étude de la durée de vie des conduites flexibles du périmètre opéré par Total Gabon a permis d'identifier 11 lignes nécessitant un remplacement à court terme. Les études relatives au remplacement de ces flexibles sont en voie d'achèvement.

> CAMPAGNE FORAGE MER

L'appareil de forage *Adriatic IX* sous contrat avec Total Gabon jusqu'à juillet 2009 est intervenu pour le forage du puits AGM 65 sur le champ d'Anguille et pour le forage du puits TRM 29 sur le champ de Torpille. Il est aussi inter-

venu sur les puits ANE 6 (Anguille) et TRM 7 (Torpille).

Le bateau de stimulation, *Galaxie*, sous contrat avec Total Gabon jusqu'à juillet 2009, a permis de réaliser les stimulations hydrauliques des puits du re-développement du champ d'Anguille AGM 60, AGM 61, AGM 62 et AGM 63.

Etudes et travaux de développement sur les champs à terre

> LOPEZ NORD

Les études du projet de re-développement de Lopez Nord dont la production d'huile a été arrêtée dans les années 80,

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE FORAGE OPÉRÉES EN 2009

Puits	Permis	Appareil	Zone	Mètres forés	Remarques
ANE 6	Grand Anguille Marine	Adriatic IX / Otto 1	Mer	-	reprise / abandon
AGM 65	Grand Anguille Marine	Adriatic IX	Mer	2 688	neuf / développement / producteur
TRM 7	Torpille	Adriatic IX	Mer	-	reprise / développement
TRM 29	Torpille	Adriatic IX	Mer	3 616	neuf / développement / producteur
AV 8	Avocette	Ensign 51	Terre	3 956	neuf / développement / producteur
TRM 18	Torpille	Otto 1	Mer	-	gros entretien
TRM 21	Torpille	Otto 1	Mer	-	gros entretien
GIM 9	Girelle	Otto 1	Mer	-	gros entretien
ANE 11	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	gros entretien
AGM 509	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	test d'injectivité
AGM 55	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	opération de complétion
AGM 56	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	opération de complétion
AGM 57	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	opération de complétion
AGM 60	Grand Anguille Marine	Galaxie / Otto 1	Mer	-	stimulation
AGM 61	Grand Anguille Marine	Galaxie / Otto 1	Mer	-	stimulation
AGM 62	Grand Anguille Marine	Galaxie / Otto 1	Mer	-	stimulation
AGM 63	Grand Anguille Marine	Galaxie / Otto 1	Mer	-	stimulation
AGM 59	Grand Anguille Marine	Otto 1	Mer	-	Opération anti-dépôts
PG 4	Port-Gentil	Sans appareil	Terre	-	abandon
ALP 1	Aloumbé	Sans appareil	Terre	-	stimulation

TOTAL (nombre d'interventions sur puits et nombre de mètres forés) **20** **10 260**

Développement (SUITE)

se sont poursuivies en 2009. Ce projet prévoit le forage d'un nouveau puits producteur qui sera équipé d'une pompe de fond et d'un puits d'injection d'eau. Les études d'avant projet pour le raccordement de ces nouveaux puits au centre de PG2 sont en voie d'achèvement.

> NTCHENGUÉ

Les études géosciences réalisées en 2009 ont confirmé l'intérêt de 2 à 3 nouveaux puits. Ces puits pourraient être forés en 2010.

> PORT-GENTIL OCÉAN

Les travaux de remise en route des installations d'injection d'eau situées dans le centre de production à terre de PG2, pour injecter dans le puits PO 7 ont été réalisés en 2009. Une étude portant sur une nouvelle conduite de transport d'eau entre PG2 et le champ a été lancée.

> INSTALLATIONS SUR L'ÎLE MANDJI

De nouveaux tracés ont été étudiés pour les oléoducs traversant les zones urbanisées de ce secteur.

> ATORA

Le forage en 2010 d'un nouveau puits ATO10 a été validé. En fonction des résultats, un second puits (ATO 11) pourrait être réalisé.

Les études d'avant projet pour l'augmentation de capacité de traitement des installations sont en voie d'achèvement : une nouvelle pompe d'injection d'eau a été commandée, les consultations pour l'installation d'un compresseur de *gas-lift* sont en cours.

> AVOCETTE

Le forage du puits AV 8, démarré début octobre 2009, s'est achevé le 22 décembre 2009. Ce puits raccordé tout début janvier 2010, produit conformément aux prévisions. L'évaluation d'un nouveau puits a débuté.

> MBOUKOU

Des études géosciences portant sur l'intérêt d'un puits de développement à caractère appréciatif ont démarré.

> MBOUMBA

Les études conceptuelles d'activation réalisées en 2009, ont montré l'intérêt d'installer un compresseur *gas-lift*. Ces installations permettraient de supprimer l'utilisation de gaz en boucle ouverte pour l'activation. Les études et la comparaison avec d'autres solutions vont être poursuivies.

> CAMPAGNE FORAGE TERRE

L'appareil de forage *Ensign 51* a été sous contrat du 1^{er} octobre 2009 au 7 janvier 2010. Il a permis la réalisation du forage du puits AV 8 sur le champ d'Avocette.

Terminal du Cap Lopez

La Direction générale des Hydrocarbures a donné fin 2009 son accord sur le plan d'action proposé suite à l'étude de danger réalisée en 2007. Le programme des travaux d'amélioration des installations de défense contre l'incendie se déroulera en 2010 et 2011. Les travaux de la tour de contrôle des unités de froid ont été réalisés comme prévu en 2009.

>> ACTIVITÉS NON OPÉRÉES

Rabi-Kounga

En 2009, les travaux non opérés sur Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement porté sur la poursuite de la phase III du développement avec la réalisation de deux nouveaux puits.

Les études et investissements relatifs aux installations de surface se sont poursuivis. En particulier, le projet d'augmentation de la capacité de traitement de la chaîne de séparation des stations de collecte s'est poursuivi avec l'installation et la mise en service d'un



nouveau séparateur au niveau d'une première station de collecte. Un test de longue durée est en cours pour évaluer sa performance et juger de l'intérêt d'une extension du projet aux autres stations de collecte. L'amélioration de la fiabilité de la compression, outre son impact positif sur la production, a permis de diviser par plus de la moitié le brûlage des gaz associés entre 2008 et 2009. En 2009, la moyenne des gaz brûlés a été de 36 400 m³/j standard. La stratégie de développement complémentaire du champ a été revue ; la première phase sur la période 2009-

2011 qui prévoyait le forage de puits *infill* envisage désormais un programme de perforations complémentaires des drains horizontaux existants. Le projet « *Rabi Optimisation Project* » a été lancé, avec pour objectif de réduire les coûts de production en 2010 et 2011, et, dans une vision à plus long terme, de réviser la stratégie de développement du champ en optimisant les équipements et les moyens mis en œuvre. A plus long terme au-delà de 2013, il est toujours envisagé d'étudier la mise en œuvre de solutions utilisant des mécanismes de récupération secondaire.

1 Appareil de forage *Adriatic IX* sur Anguille

2 Opérations de stimulations sur Anguille

>> DIVERS

Obangué et Tsiengui (Opérateur Addax)

En 2009, les bruts Obangué et Tsiengui ont été évacués vers le terminal du Cap Lopez via le site de Coucal jusqu'à début août pour un débit moyen de 23,6 kb/j. A partir de cette date, l'expédition des productions d'Addax s'est faite entièrement vers le terminal de Gamba. Une reprise d'expédition partielle via Coucal est prévue courant 2010.

Vanneau – Pélican Est (Opérateur Perenco)

La production des champs de Vanneau et de Pélican Est est rachetée par Total Gabon à la société Perenco à l'arrivée respectivement sur Hylia et sur Torpille. La production moyenne en 2009 a été de 0,6 kb/j pour Vanneau et 0,3 kb/j pour Pélican Est.

Tchatamba

Perenco a annoncé le 1^{er} octobre 2009 le rachat des actifs de Marathon Oil

Gabon avec effet au 1^{er} janvier 2009. Perenco devient l'opérateur des trois champs de Tchatamba (Tchatamba Marine, Tchatamba Sud et Tchatamba Ouest) avec un intérêt de 56,25%.

Ces trois champs situés en mer à environ 25 km des côtes gabonaises et à 160 km au Sud-Est de Port-Gentil ont progressivement été mis en production à la fin des années 1990. Depuis la fin de l'année 2002, l'évacuation du brut se fait par l'oléoduc 18" de Total Gabon reliant le champ de Rabi au terminal du Cap Lopez. Le brut est désormais transporté jusqu'au terminal du Cap Lopez par Total Gabon pour le compte de la société Perenco. En 2009, la production moyenne a été de 13,6 kb/j.

Onal/Omko (Opérateur Maurel et Prom Gabon)

Depuis la mise en production du champ d'Onal en mars 2009, l'évacuation des bruts de Maurel et Prom Gabon est réalisée vers le terminal de Cap Lopez via le site de Coucal. Les quantités expédiées en 2009 ont été de 9,9 kb/j.

Production et réserves

Production de pétrole brut

En 2009, la production totale de pétrole brut du Gabon est estimée à 86,3 Mb. La part de la production de pétrole brut (opérée et non opérée) liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 56,5 kb/j (20,6 Mb sur l'année) contre 60,3 kb/j (22,1 Mb sur l'année) en 2008, soit environ 24% de la production gabonaise totale de pétrole brut.

Production opérée par Total Gabon

La production des champs opérés par Total Gabon s'est élevée à 69,0 kb/j (25,2 Mb sur l'année) en 2009 contre 76,5 kb/j (28 Mb sur l'année) en 2008, soit une baisse de 10% par rapport à l'année précédente, résultant des éléments suivants :

- le déclin naturel des champs notamment d'Anguille, d'Hylia, de Gonelle et de Baudroie Nord Marine que la mise

en production de nouveaux puits et l'apport des interventions sur puits ne compensent que partiellement ;

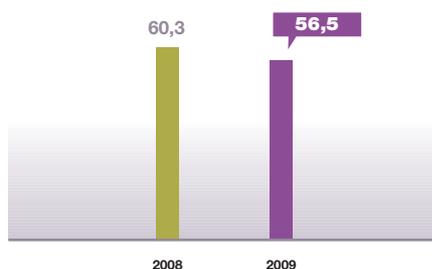
- des arrêts non programmés supérieurs en 2009 dus à la grève du personnel qui a perturbé la production du 16 au 26 Juillet 2009 ainsi qu'à l'arrêt temporaire de plates-formes suite à des incidents sur des flexibles de transport de gaz ;
- des arrêts techniques programmés moins importants en 2009 qu'en 2008, dû notamment au report d'opérations prévues initialement en 2009.

La production de pétrole brut opérée par Total Gabon en 2009 représente environ 29% de la production gabonaise totale de pétrole brut contre 32% en 2008.

La part de la production opérée liée aux participations de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 47,7 kb/j (17,4 Mb sur l'année) en 2009 contre 51,4 kb/j (18,8 Mb sur l'année) en 2008, soit une baisse de 7%.

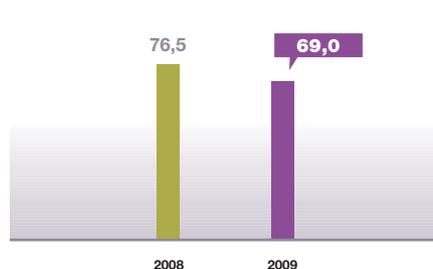
PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT LIÉE AUX PARTICIPATIONS DE TOTAL GABON ⁽¹⁾

en millions de barils par jour

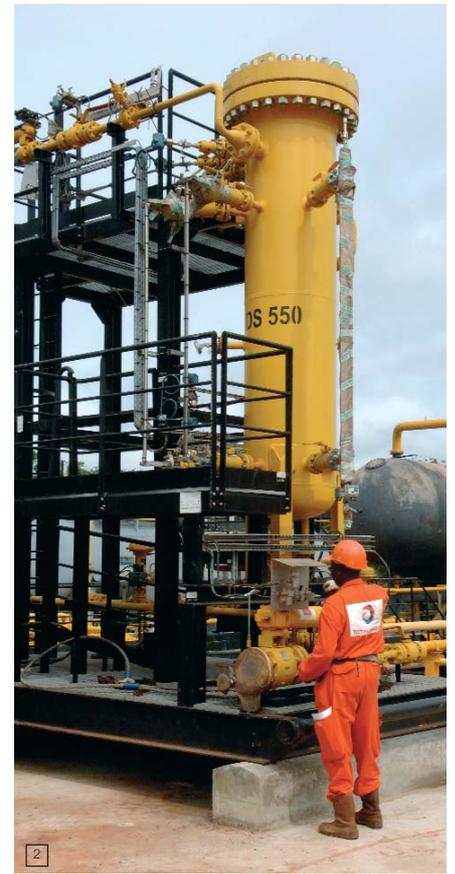


PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT OPÉRÉE PAR TOTAL GABON

en millions de barils par jour



(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.



Production non-opérée

La production du champ de Rabi-Kounga opéré par Shell Gabon, a été de 26,1 kb/j en 2009 (9,5 Mb sur l'année), contre 26,7 kb/j en 2008 (9,8 Mb sur l'année), soit une baisse de 2%, résultant des éléments suivants :

- le déclin des puits existants que la production de nouveaux puits ne compense que partiellement ;
- des arrêts techniques programmés pour maintenance plus importants ;
- des incidents techniques qui ont perturbé la production, en particulier en mars 2009 sur les pompes d'exportation de brut.

La part de la production de Rabi-Kounga liée à la participation de Total Gabon⁽¹⁾ s'est élevée à 8,7 kb/j en 2009 (3,2 Mb sur l'année) contre 8,9 kb/j en 2008 (3,3 Mb sur l'année).

Réserves de pétrole brut⁽¹⁾

Au 31 décembre 2009, les réserves prouvées⁽²⁾ de pétrole brut de Total Gabon atteignaient 209 Mb contre 220 Mb au 31 décembre 2008.

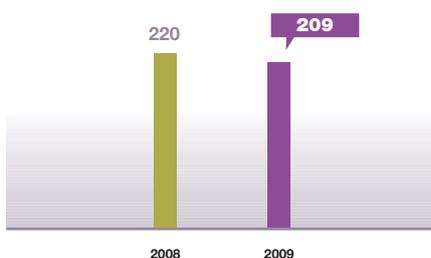
La durée de vie des réserves prouvées et probables⁽³⁾ de pétrole brut au 31 décembre 2009 est de près de 15 ans au rythme actuel de production, en ligne avec l'année précédente.

¹ Grondin

² Atora

RÉSERVES PROUVÉES DE PÉTROLE BRUT DE TOTAL GABON ⁽¹⁾

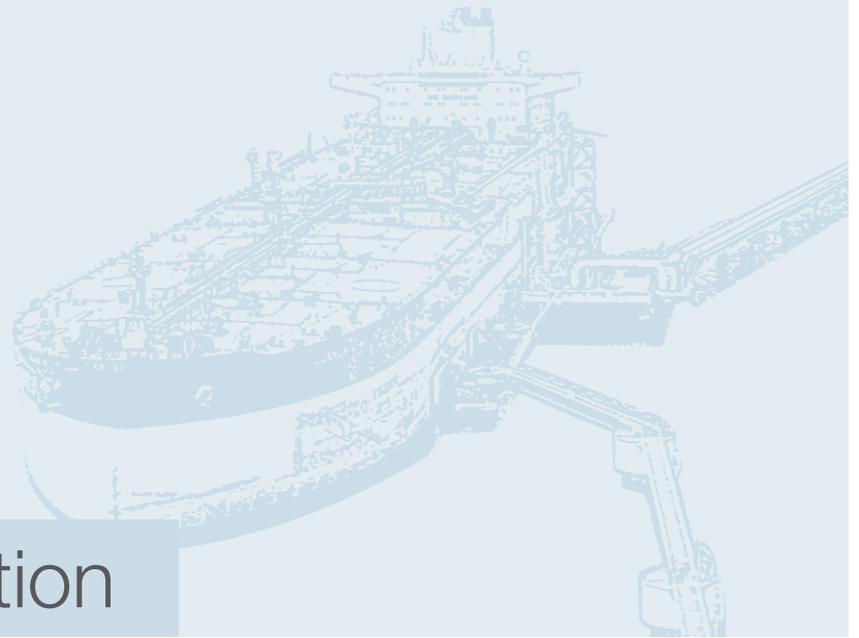
en millions de barils



(1) Y compris les barils de fiscalité huile revenant à l'État dans le cadre des contrats de partage de production.

(2) Les réserves prouvées sont les quantités de pétrole brut que les données géologiques et d'ingénierie permettent de déterminer avec une certitude raisonnable comme pouvant être produites dans les années futures à partir des réservoirs connus, dans les conditions économiques et opérationnelles existantes. Pour 2008 et 2009, elles ont été évaluées respectivement sur la base d'un prix du Brent de 45 \$/b et 60 \$/b.

(3) En se limitant aux réserves prouvées et probables couvertes par des contrats d'exploration-production, sur des champs ayant déjà été forés et pour lesquels les études techniques mettent en évidence un développement économique.



Commercialisation

Les prix

La moyenne des prix journaliers du Brent daté sur l'année 2009 a été de 61,7 \$/b contre 97,3 \$/b en 2008, soit une baisse de 37%. La volatilité du prix du Brent a de nouveau été importante cette année avec des variations pouvant atteindre 6 \$/b d'une journée sur l'autre. D'un niveau de 40 \$/b au 1^{er} janvier 2009, le prix du Brent a presque doublé durant l'année pour atteindre 77,7 \$/b le 31 décembre 2009.

Le marché

La demande mondiale de pétrole en 2009 s'est établie à 84,3 Mb/j en moyenne annuelle, en baisse de 1,8 Mb/j par rapport à l'année 2008. La crise économique est mondiale mais touche particulièrement l'Amérique du Nord et l'Europe avec des baisses respectives de -1,0 Mb/j et -0,7 Mb/j. L'Asie est moins touchée avec une baisse de -0,1 Mb/j malgré une demande de la Chine toujours en hausse (+0,3 Mb/j).

L'offre de 84,7 Mb/j en 2009 a généré un stockage additionnel de 0,4 Mb/j. Il s'agit de stocks à terre comme de stocks flottants.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a joué son rôle de régulateur. Lors de sa réunion du 17 décembre 2008 à Alger, elle a décidé de réduire sa production de 4,2 Mb/j par rapport au niveau de septembre 2008. Cette réduction de la production a été effective en début d'année 2009

permettant de mettre fin à l'abondance immédiate de l'offre de pétrole brut sur le marché. Cependant la discipline de ces pays s'est érodée au cours de l'année.

La structure du marché est restée en report ou *contango*, signifiant que les prix futurs sont supérieurs aux prix au comptant. Cette différence entre le prix futur et le prix au comptant a été très significative au début de l'année 2009, incitant les acteurs du marché à stocker abondamment le brut tant à terre que sur des bateaux.

Les taux de fret sont restés faibles tout au long de l'année 2009, favorisant ainsi le différentiel des bruts gabonais éloignés de leur marché de destination.

Les différentiels des bruts gabonais

Le Brut Mandji s'est très bien valorisé par rapport au Brent daté, le différentiel entre ces deux bruts s'est fortement réduit en 2009 pour un atteindre un point bas historique. Brut de type moyennement lourd et souffré, le Mandji a profité pleinement des coupures Opep ; les pays de cette organisation ont essentiellement arrêté leurs productions les moins rentables, provoquant une pénurie de ces bruts lourds et leur enchérissement. Le Mandji présente de surcroit un bon rendement en fuel lourd, qui a été le produit le mieux valorisé par les raffineries en 2009. Il a enfin bénéficié de moindres coûts de transport maritime, lui permettant d'atteindre des clients dans le monde entier.

Le Rabi Light, brut à faible teneur en



1



2

soufre, est destiné au marché des essences américain. Il a subi l'impact de la faible demande en essence sur le continent Nord-américain. La saison estivale marquée par la « *driving season* » américaine a ramené son prix autour de celui du Brent daté. Le bon rendement du Rabi Light en fuel basse teneur en soufre a soutenu son différentiel avec le Brent, même si le gaz naturel demeure beaucoup plus compétitif en 2009.

Les différentiels entre les prix fiscaux (déterminés conjointement par l'Administration gabonaise et les sociétés pétrolières présentes au Gabon par référence au prix de marché) et le Brent daté se sont établis en moyenne arithmétique à -4,3 \$/b en 2009, contre -8,9 \$/b en 2008 pour le brut Mandji, et à -0,7 \$/b en 2009, contre -1,7 \$/b en 2008 pour le Rabi Light.

Ventes de pétrole brut

Les ventes de pétrole brut se sont élevées à 1 085 M\$ en 2009 contre 1 759 M\$ en 2008. Cette baisse de 38% résulte principalement de la baisse des prix de vente des bruts gabonais en moyenne sur l'année. Au cours de l'exercice 2009, 1 Mb de

pétrole brut a été livré à la Société gabonaise de raffinage (Sogara) pour l'approvisionnement du marché national, et 18 Mb ont été exportés (les quantités étaient, respectivement, de 1,5 Mb et 18,1 Mb en 2008).

Ventes de gaz

Le chiffre d'affaires des ventes de gaz s'est établi en 2009 à 2 M\$, contre 6 M\$ en 2008.

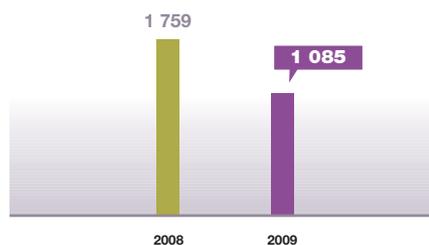
En 2009, Total Gabon a vendu environ 27 Mm³ de gaz sur le marché intérieur contre 34 Mm³ en 2008.

1 Intervention sur un pipeline du Cap Lopez

2 Opération de chargement au terminal du Cap Lopez

VENTES DE PÉTROLE BRUT

en millions de dollars





Ressources humaines

Recrutement et carrières

Cinquante-sept nouveaux collaborateurs (dont cinq ingénieurs) ont été embauchés en 2009 dont vingt-deux dans le cadre de l'application des nouvelles dispositions réglementaires du droit du travail instaurées en 2007 et 2008. Une attention particulière a été également portée à la mobilité interne avec quatre-vingt-quinze mouvements durant l'année.

Par ailleurs, le projet du ministère du Travail concernant l'harmonisation de l'âge du départ à la retraite qui pourrait

être porté pour le secteur privé de 55 à 60 ans à l'instar du secteur public, est toujours à l'étude.

L'intégration et la formation des jeunes recrutés demeurent un des enjeux majeurs de la gestion des ressources humaines de la Société. La refonte du processus d'intégration qui visait notamment à préparer les jeunes recrutés à la prise de responsabilités et à la conduite d'équipes, s'est achevée en 2009 avec la création d'un comité permanent pour l'insertion des jeunes embauchés. Le compagnonnage des jeunes techniciens d'exploitation par des formateurs expérimentés et dédiés a également été mis en place pour compléter leur formation.

La mobilité internationale des cadres gabonais est également un élément important de la politique des ressources humaines. À fin 2009, le nombre d'ingénieurs détachés dans les structures centrales ou dans des filiales du groupe Total était de vingt-cinq. Cet effort important sera maintenu afin de préparer les cadres gabonais à la prise de postes de responsabilité. En 2009, une quinzaine de postes à responsabilité ont été confiés à des cadres nationaux dans la Société.

EFFECTIFS PRÉSENTS au 31 décembre 2009

Gabonais

• Ingénieurs	81
• Agents Techniques Supérieurs (ATS) Agents Très Hautement Qualifiés (ATHQ)	242
• Employés et Ouvriers (EO)	49

Effectifs gabonais **372**

Expatriés

• Ingénieurs	61
• Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise (ETAM)	9

Effectifs expatriés **70**

TOTAL DES EFFECTIFS ⁽¹⁾ **442**

(1) Non compris 13 collaborateurs en congés d'attente retraite et 25 collaborateurs en mobilité internationale.



Formation

Le plan de formation 2009 d'un montant de plus de 720 M FCFA, a porté essentiellement sur la formation des jeunes opérateurs de production, du personnel médical réalisée en collaboration avec l'hôpital de Bordeaux, des métiers finance, achats et hygiène-sécurité-environnement.

Comme en 2008, plus de 90 % des collaborateurs nationaux ont bénéficié d'au moins une action de formation durant l'année.

Personnel et Relations sociales

L'année 2009 a été marquée sur le plan du personnel et des relations sociales, par un mouvement de grève qui a perturbé les activités de Total Gabon du 16 au 31 juillet. Au terme de négociations avec les représentants syndicaux, un accord a pu être trouvé avec le concours du ministère du Travail sur l'application du texte de loi portant sur la mise à disposition du personnel et sur la requalification professionnelle de certaines catégories de personnel. Les pertes de production se sont élevées à environ 393 000 barils en quote-part de Total Gabon.

L'année 2009 a été également marquée par des désordres à Port-Gentil entre le 3 et le 6 septembre. Face à cette situation, Total Gabon a pris très rapidement les mesures de sécurité nécessaires et a adapté son organisation pour permettre la reprise progressive de ses activités dès le 7 septembre.

Par ailleurs, Total Gabon a mis en place son Comité de concertation économique et sociale (CPCES) qui regroupe des représentants de la Direction et du personnel. La première réunion du CPCES s'est déroulée le 9 octobre 2009.

Les journées d'échanges entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale et Total Gabon se sont tenues en 2009 pour la troisième année consécutive.

1 PG2

2 Géosciences

3 Grondin



Hygiène, sécurité et environnement

Résultats sécurité

Après une année 2008 décevante, l'année 2009 montre une amélioration sensible des résultats sécurité. La fréquence des accidents ayant donné lieu à un arrêt de travail est la plus basse jamais enregistrée à Total Gabon. Ce bon résultat est cependant à tempérer par une hausse des accidents bénins.

Le nombre d'accidents ayant nécessité un arrêt de travail en 2009 est en diminution par rapport à l'année précédente (3 en 2009 contre 8 en 2008), ce qui correspond pour l'année à un taux de fréquence d'accidents avec arrêt de 0,5 (LTIR⁽¹⁾) contre 1,2 en 2008.

Le nombre total d'accidents déclarés en 2009 est stable par rapport à l'année précédente (18 en 2009 contre 17 en 2008). Cependant, compte tenu d'une activité moindre (le nombre d'heures travaillées en 2009 est en baisse de 22% par rapport à 2008), le taux de fréquence des accidents déclarés (TRIR⁽²⁾) est en augmentation : 3,2 en 2009 contre 2,5 en 2008.

L'analyse des causes des accidents déclarés montre que la plupart des accidents se produisent lors de manutentions ou de déplacements et qu'ils ne sont pas directement liés à la matérialisation d'un risque pétrolier. Un plan d'action spécifique sera mis en œuvre en 2010.

La compétence sécurité opérationnelle a été intégrée en 2009 dans les différents métiers afin d'être plus proche du terrain et de faire évoluer les comportements en responsabilisant davantage les intervenants sur leur propre sécurité. Cette intégration s'accompagnera, en 2010, d'un effort particulier de formation sécurité pour le personnel technique.

Le programme 2004-2010 des études des risques majeurs des différents sites s'est poursuivi durant l'année 2009.

Les études des risques majeurs des sites du Cap Lopez et de Grondin ont été validées par les autorités gabonaises en 2009. Les études portant sur les autres sites ainsi que les plans d'actions qui les accompagnent, devraient être validées avant avril 2011, date imposée par les autorités gabonaises.

Environnement

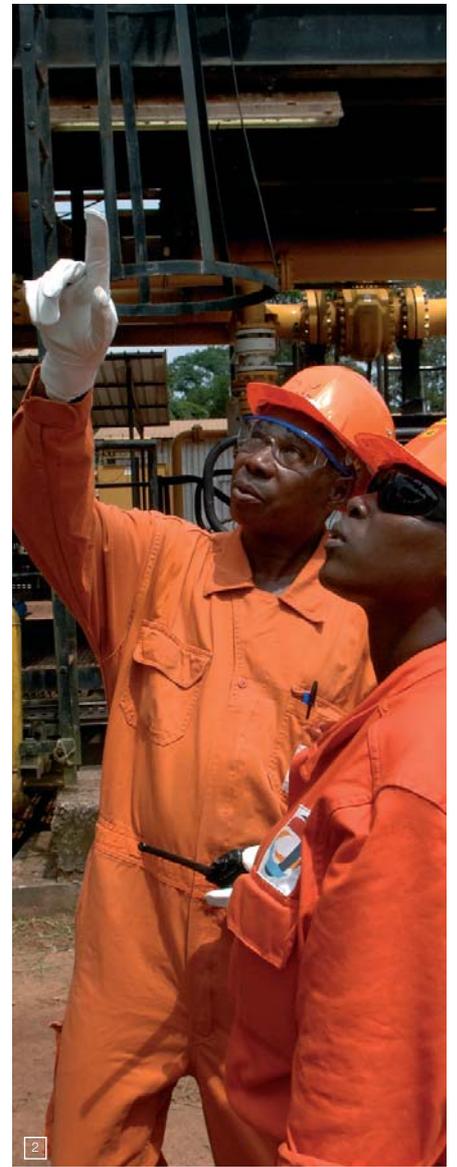
L'audit de suivi de la certification ISO 14001 s'est déroulé en novembre 2009 et a confirmé la certification de Total Gabon pour l'ensemble de ses activités d'exploration et de production.

La teneur moyenne en hydrocarbures dans les rejets d'eau pour l'année 2009 a été de 24 mg/l, en amélioration par rapport à 2008 (38 mg/l) suite aux travaux réalisés sur les unités de traitement d'eau de la plate-forme de Grondin. Ces travaux se poursuivront en 2010.

(1) LTIR : Lost Time Injury Rate / Nombre d'accidents avec arrêt par millions d'heures travaillées.

(2) TRIR : Total Recordable Injury Rate / Nombre d'accidents avec et sans arrêt par millions d'heures travaillées.

Ces deux indicateurs sont calculés globalement pour le personnel de Total Gabon et pour le personnel des entreprises extérieures.



A fin 2009, les volumes de gaz évacués par les torches sont stables par rapport à 2008. Cependant, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre mesurée en équivalent de CO₂/Mbep est en augmentation par rapport à 2008, 101 kT équivalent de CO₂/Mbep en 2009 contre 68 équivalent de CO₂/Mbep en 2008. Cette augmentation est due à un changement du mode de calcul qui prend désormais en compte le taux de fonctionnement des torches et les volumes de gaz non brûlés. Un plan d'actions a été lancé pour améliorer le fonctionnement des torches et le brûlage du gaz.

Par ailleurs, Total Gabon s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche volontariste de réduction des gaz à effet de serre. Plusieurs projets

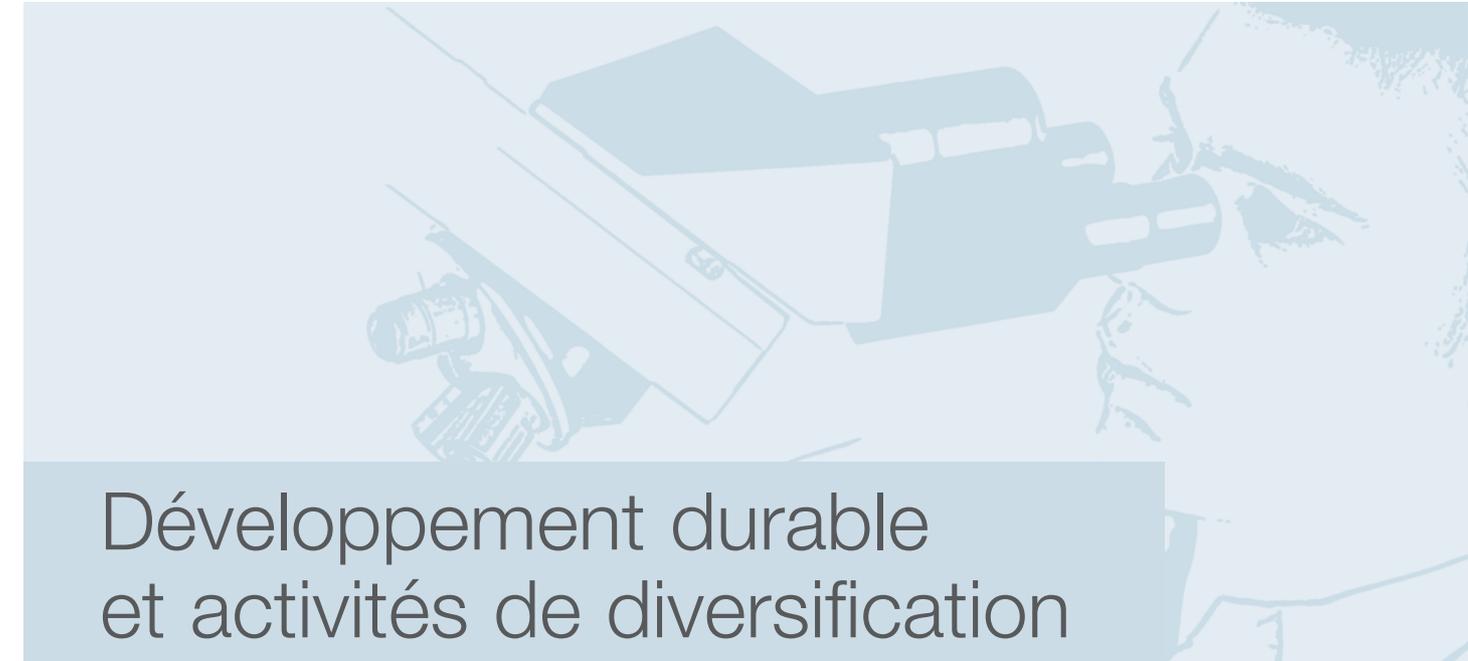
ont été lancés sur l'ensemble des champs avec l'objectif de réduire à court terme le brûlage des gaz associés.

Hygiène industrielle

Les contrôles concernant le niveau de bruit, la teneur en benzène dans l'air et les conditions d'hygiène sur les sites se sont déroulés conformément au programme. Aucune anomalie n'a été détectée.

1 Dispositif de sécurité sur l'hélicoptère de Torpille

2 Inspection sur des installations à terre



Développement durable et activités de diversification

Les actions de développement durable ont concerné des projets ou des réalisations d'intérêt général, financés principalement par la Provision pour investissements diversifiés (PID) et pour la première fois en 2009 par la Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH). Les dépenses engagées pour l'exercice 2009 se sont élevées, comme en 2008, à 13 M\$ dont 10,5 M\$ dans le cadre de la PID et 2,2 M\$ dans le cadre de la PIH.

Ces actions concernent notamment :

Dans le domaine de la santé et de la recherche médicale

- la poursuite du soutien, notamment financier, au fonctionnement du Centre international de recherches médicales de Franceville (CIRMF) avec en particulier cette année une subvention sur trois ans pour la réhabilitation des infrastructures principales. C'est la part la plus importante du budget développement durable. En 2009, le Docteur Éric LEROY, directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et directeur de l'unité de recherche des maladies virales émergentes du CIRMF, s'est vu décerner le « Prix Christophe Mérieux » par la fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, pour ses recherches sur les maladies virales émergentes infectieuses et les grandes arboviroses de l'Afrique centrale ainsi que le « Prix Omar Bongo Ondimba » du Concours Cenarest de la recherche scientifique, par la République gabonaise pour l'ensemble de ses travaux de recherche menés sur les maladies virales émergentes et les arboviroses au Gabon ;
- La poursuite du partenariat avec la Croix-Rouge française et le ministère de la Santé gabonais pour le finance-

ment de centres de traitements ambulatoires (CTA) dédiés au traitement des malades du SIDA ;

Dans le domaine du développement agricole

- la poursuite du soutien financier à l'Institut gabonais d'appui au développement (Igad) pour soutenir son programme de développement des cultures maraîchères notamment en zone périurbaine, ainsi que des missions d'étude dans les villages à proximité des sites pétroliers à terre ;
- la poursuite du développement du Centre d'application agro-pastoral de Franceville (Caaf), projet expérimental visant à créer une filière d'élevage de porcins dans le pays ;

Dans le domaine de l'éducation et de la formation

- la poursuite du soutien financier au Centre de spécialisation professionnelle (CSP) qui a entamé en septembre 2009 sa septième année académique avec trente stagiaires ;
- mise en place d'un programme de bourses destinées à favoriser l'accès à l'enseignement supérieur en France dans les domaines techniques. Ce



programme qui vise à terme une vingtaine d'étudiants, a concerné en 2009 sept étudiants entrant en école d'ingénieurs ;

- un appui financier à l'école conventionnée de Port-Gentil et aux classes préparatoires du lycée Léon MBA de Libreville avec le recrutement de plusieurs professeurs et formateurs ;
- le lancement d'un projet visant à la création du Centre de formation des métiers du pétrole à Port-Gentil avec l'appui de l'Institut français du pétrole et en partenariat avec les autorités gabonaises et les principaux opérateurs pétroliers présents au Gabon ;

Dans le domaine de la diversification

- la participation au capital d'un établissement de micro financement, La Gabonaise de micro finance (Gamifi), qui pourra offrir, dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté, des services financiers aux populations n'ayant pas accès aux crédits et autres prestations offerts par les banques commerciales au Gabon ;

Dans le domaine de la biodiversité

- une subvention financière pluriannuelle à l'organisation non gouverne-

mentale *Wildlife Conservation Society* (WCS) pour son action environnementale dans le parc national de la Lopé concernant principalement l'éducation, la formation professionnelle et la promotion de l'écotourisme ;

- le financement aux côtés de la Fondation Total d'une étude sur deux familles de plantes de la flore gabonaise menée par l'université néerlandaise de Wageningen en partenariat avec l'Herbier national du Gabon ;

Dans le domaine des infrastructures

- la remise en état de plusieurs tronçons de la route du Cap Lopez ;
- l'achat de groupes électrogènes et la réfection de diverses infrastructures dans plusieurs villages à proximité des sites pétroliers à terre ;
- les travaux de réhabilitation du Musée de Libreville ;

Dans le domaine de la culture

- la participation financière à la quatrième édition des « Escales documentaires » organisée par le Centre national du cinéma gabonais (Cenaci) au Centre culturel Saint-Exupéry de Libreville.

¹ Le docteur Éric Leroy (2^e à partir de la gauche au 2^e rang) et son équipe

² Le CIRMF vu du ciel

³ Centre de spécialisation professionnelle (CSP) à Port-Gentil

⁴ La mangrove, élément essentiel de la biodiversité

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

>> COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le bénéfice net de l'exercice 2009 s'établit à 141 M\$ contre 381 M\$ en 2008, soit une baisse de 63% résultant des éléments suivants :

Charges et produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 120 M\$ soit une baisse de 37% par rapport à 2008 résultant de la baisse du prix de vente moyen des bruts commercialisés par Total Gabon (57,1 \$/b en 2009 contre 89,4 \$/b en 2008, soit -36%) et de la baisse des volumes vendus (-3%, baisse des productions et effet de stock).

Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 357 M\$ en 2009 contre 1 775 M\$ en 2008, soit une baisse de 24% résultant principalement des programmes de réduction des coûts et d'optimisation des investissements lancés fin 2008.

Les dotations aux amortissements et aux provisions sont en augmentation de 30 M\$ principalement en raison du programme soutenu d'investissements concernant notamment le re-développement du champ d'Anguille.

Les provisions inscrites au bilan sont en augmentation de 67 M\$ en raison des éléments suivants :

- +48 M\$ au titre des provisions pour restitution des sites ;
- -6 M\$ au titre des provisions pour dépréciation des stocks qui comprennent la dotation d'une provision de 5 M\$ sur

les stocks de matières et consommables et la reprise de la provision de 11 M\$ pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures constituée en 2008 ;

- +19 M\$ au titre de la Provision pour investissements diversifiés et de la Provision pour investissements dans les hydrocarbures ;
- +6 M\$ au titre de diverses provisions.

La valeur ajoutée baisse de 474 M\$ par rapport à l'année 2008. L'excédent brut d'exploitation s'élève à 636 M\$ en 2009 contre 1 104 M\$ en 2008, soit une baisse de 42 %. Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 221 M\$ en 2009 contre 754 M\$ en 2008.

Activité financière

Les charges financières s'élèvent à 13 M\$ contre 30 M\$ en 2008, comprenant les éléments suivants :

- 7 M\$ de frais financiers liés à l'endettement externe de la Société (107 M\$ au 31 décembre 2009) ;
- 1 M\$ de provisions pour restitution des sites correspondant aux intérêts créditeurs des comptes bloqués dédiés ;
- 5 M\$ de pertes de change et divers frais financiers.

Les produits financiers s'élèvent à 2 M\$, contre 14 M\$ en 2008, en raison de la forte baisse des taux d'intérêt enregistrée entre 2008 et 2009.

(1) Le volume de *profit oil* revenant à la République gabonaise relatif à la quote-part de Total Gabon s'élève à 2,7 Mb pour l'exercice 2009, contre un volume de 3,0 Mb pour l'exercice 2008. L'équivalent monétaire de ces volumes de *profit oil* de l'État est retranché du chiffre d'affaires de la Société et, en conséquence, ne figure pas dans le poste impôts du compte de résultat de la Société.

Charges et produits hors activité ordinaire

Cette rubrique enregistre le résultat de cession d'actifs immobiliers initiée en 2008.

Redevances minières, impôts et fiscalité

Le montant des redevances minières s'élève à 183 M\$ en 2009 contre 315 M\$ en 2008, soit une baisse de 42% résultant principalement de la baisse des prix de vente des bruts gabonais.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'élève à 68 M\$ en 2009, en baisse de 295 M\$ par rapport à l'exercice 2008, en raison de la baisse du chiffre d'affaires et de l'augmentation des amortissements liée au re-développement du champ d'Anguille.

Il convient de noter que la part de pétrole brut revenant à la République Gabonaise au titre du profit-oil des contrats d'exploitation et de partage de production⁽¹⁾ est en baisse aussi bien en valeur bien qu'en volume.

Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice 2009 s'élèvent à 141 M\$. Il sera proposé à l'Assemblée générale du 28 mai 2010 de fixer à 22,50 dollars par action le dividende net d'impôts de l'exercice 2009.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (SUITE)

>> COMMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (TAFIRE)

Soldes financiers de l'exercice

La capacité d'autofinancement globale (CAFG) s'élève pour l'exercice 2009 à 558 M\$ contre 735 M\$ en 2008, soit une baisse de 24% résultant principalement de la baisse des prix de vente moyens des bruts gabonais.

Investissements/désinvestissements

Les investissements pétroliers y compris coût ou bonus d'acquisition ou de mise en production, s'élèvent à 287 M\$ en 2009 contre 505 M\$ en 2008, soit une baisse de 43%. Ils se décomposent comme suit :

> INVESTISSEMENTS D'EXPLORATION ET D'APPRÉCIATION

Le montant total des investissements d'exploration et d'appréciation s'élève à 34 M\$ en 2009 contre 64 M\$ en 2008. L'année 2009 a été principalement marquée par la poursuite du forage du puits d'exploration Aloumbé Profond et l'abandon provisoire de ce puits après des résultats décevants et par des travaux d'acquisition sismique 2D et 3D sur Diaba.

> INVESTISSEMENTS DE DÉVELOPPEMENT

Les investissements de développement correspondent à la quote-part financée par Total Gabon des activités opérées par Total Gabon, et des activités sur le champ de Rabi-Kounga opérées par Shell Gabon. Le montant total des investissements de développement s'élève à 246 M\$ en 2009 contre 434 M\$ en 2008.

• Activités opérées

Le programme des travaux opérés par Total Gabon comprend :

> Champs en mer

Les investissements de développement portent principalement sur le re-développement du champ d'Anguille : la poursuite et la fin de la campagne de forage de la première phase du projet avec un nouveau puits, la fin des opérations de stimulation hydraulique des puits déjà forés, et la poursuite des études. Le reste des investissements porte sur les champs de Torpille avec le forage d'un puits et des études géosciences.

Le total des investissements des champs en mer s'élève à 217 M\$.

> Champs à terre

Les principaux travaux concernent le forage du puits AV 8 sur Avocette, la poursuite du projet de développement complémentaire d'Atora et l'installation de nouvelles pompes d'injection d'eau sur Coucal.

Le total des investissements sur les champs opérés à terre s'élève à 12 M\$.

> Terminal Cap Lopez

Les investissements d'environ 3 M\$ ont concerné principalement des études et du renouvellement de matériel.

• Activités non opérées

En 2009, les travaux non opérés sur Rabi-Kounga (opéré par Shell Gabon) ont principalement porté sur la poursuite de la phase III du développement avec la réalisation de deux nouveaux puits.

La stratégie de développement complémentaire du champ a été revue ; la première phase sur la période 2009-2011 qui prévoyait le forage de puits *infill* envisage désormais un programme de perforations complémentaires des drains horizontaux existants.

A plus long terme au-delà de 2013, il est toujours envisagé d'étudier la mise en œuvre de solutions utilisant des mécanismes de récupération secondaire.

Un plan d'optimisation des moyens et de réduction des coûts a par ailleurs été lancé.

Les travaux financés s'élèvent à 14 M\$ contre 27 M\$ en 2008.

> RISQUES ET INCERTITUDES

Les investissements pétroliers de la Société demeurent soumis aux risques habituels de marché (en particulier la sensibilité au prix du pétrole et du gaz naturel et au taux de change du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA), aux risques industriels et environnementaux liés à la nature même des activités sur lesquelles portent ces investissements, ainsi qu'aux risques liés à l'exploration et la production pétrolières et gazières, en particulier le déclin naturel des champs. Une description de ces risques figure aux pages 30 à 32 du présent Rapport financier annuel.

> INVESTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Les investissements généraux, industriels et administratifs, s'élèvent à 7 M\$ en 2009 contre 6 M\$ en 2008.

Acquisitions/cessions d'immobilisations financières

Les emplois financiers inscrits en 2009 correspondent d'une part à l'augmentation de l'encours sur les comptes bloqués de la Société destinés à être utilisés dans le futur pour la restitution des sites et, d'autre part, à des prêts octroyés au personnel dont les remboursements correspondants s'inscrivent en ressources.

Emprunts

Aucun tirage n'a été effectué en 2009 sur la ligne de crédit mise en place en avril 2008.

Trésorerie

Les investissements ont été autofinancés dans leur totalité. La variation de trésorerie s'élève à -33 M\$ en 2009 contre +235 M\$ en 2008.

Service du dividende

Le service du dividende au titre de l'exercice 2008 s'est élevé à 101 M\$ en 2009 ; il correspond à un dividende net de 22,50 dollars par action qui a été mis en paiement le 19 juin 2009.

RISQUES DE L'ÉMETTEUR

Exposition aux fluctuations des marchés

Les résultats de Total Gabon sont sensibles à différents facteurs parmi lesquels les plus significatifs sont les prix du pétrole et du gaz naturel généralement exprimés en dollars US, et les taux de change, notamment celui du dollar US par rapport à l'euro et au franc CFA.

D'une manière générale, une hausse des prix du pétrole a un effet positif sur les résultats de Total Gabon du fait de la meilleure valorisation de la production pétrolière. Inversement, une baisse des prix du pétrole se traduit par une dégradation des résultats. Pour l'exercice 2010, Total Gabon estime qu'une appréciation du cours du pétrole Brent (pétrole de mer du Nord) de 1 dollar US par baril entraînerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement (scénario retenu de 60 \$/b). Une appréciation du dollar US par rapport à l'euro de 0,10 dollar US par euro engendrerait une amélioration du résultat net de l'année d'environ 5 M\$ et inversement.

Gestion du risque de contrepartie

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique les règles de contrôle en matière de gestion des risques de marché et plus particulièrement du risque de contrepartie, retenues pour l'ensemble du groupe Total.

La mise en œuvre de ces règles chez Total Gabon relève de la compétence de la direction générale de la Société.

Toute contrepartie bancaire avec laquelle Total Gabon souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière, ainsi que de sa notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité. Une limite d'encours autorisé est définie pour chaque banque avec laquelle Total Gabon travaille.

En raison de l'évolution récente des marchés financiers, Total Gabon a pris des mesures additionnelles afin de renforcer le contrôle de son exposition au risque de contrepartie, notamment pour ce qui concerne la gestion de sa trésorerie et la gestion des fonds destinés à la restitution des sites pétroliers.

Risques juridiques des activités d'exploration et production

Total Gabon mène des activités d'exploration et de production, qui sont soumises à un large éventail de législations et de réglementations. Celles-ci touchent tous les aspects de l'exploration et production, notamment les droits miniers, les niveaux de production, les redevances, la protection de l'environnement, les exportations, la fiscalité, la conversion des monnaies et une fiscalité spécifique aux activités pétrolières et gazières.

Les termes des concessions, permis et contrats de partage de production sont spécifiques et attribués ou conclus par l'État gabonais et sont soumis soit au régime de la convention d'établissement de Total Gabon, soit à celui du contrat de partage de production.

La convention d'établissement demeure le modèle le plus ancien des accords passés avec l'État gabonais : Total Gabon est propriétaire des actifs et des installations et reçoit la totalité de la production. En contrepartie, les risques d'exploitation, les frais et les investissements sont à sa charge et Total Gabon s'engage à verser à l'État, propriétaire de la richesse du sous-sol, une redevance calculée sur la production et un impôt sur les bénéfices.

Total Gabon a signé, le 5 juillet 2007, avec la République Gabonaise le renouvellement, pour une durée de 25 ans, de sa Convention d'établissement qui venait à échéance le 30 juin 2007.

Ce renouvellement a été l'occasion de moderniser le régime juridique et fiscal des concessions, des permis d'exploitation et des installations d'évacuation de brut de Total Gabon afin de favoriser l'exploration et les projets de développement des ressources en hydrocarbures et de soutenir la production de pétrole et de gaz au Gabon.

Le contrat de partage de production pose un cadre juridique différent de la convention d'établissement : il définit les modalités du partage de la production et établit les règles de coopération entre Total Gabon et l'État gabonais, à travers la Direction Générale des Hydrocarbures. Cette dernière peut ainsi participer à la prise de décisions opérationnelles, à la

comptabilisation des coûts et au calcul du partage de la production. En contrepartie, Total Gabon dispose d'une partie de la production appelée *cost oil* dont la vente doit permettre le remboursement de toutes les dépenses d'investissements et de coûts opératoires. Le solde de la production, ou *profit oil*, est ensuite partagé, dans des proportions différentes selon les contrats.

Les activités d'exploration et production d'hydrocarbures font l'objet de permis qui peuvent être distincts pour chacune de ces activités ; ils sont accordés pour des périodes de temps limitées, et comportent une obligation de rendre une grande partie, voire la totalité en cas d'insuccès, de la superficie du permis à l'issue de la période d'exploration. Certaines zones d'exploitation font l'objet de concessions dont la durée est plus longue.

Exposition aux risques industriels et environnementaux

> NATURE DES RISQUES

Les activités de Total Gabon présentent des risques industriels et environnementaux liés à la nature des produits manipulés, qui peuvent être inflammables, explosifs ou toxiques. Les activités peuvent, de ce fait, être soumises à un nombre important de réglementations rigoureuses dans le domaine de la protection de l'environnement et de la sécurité industrielle.

Les risques industriels sont multiples compte tenu de la variété des activités concernées : forages, traitements sur champ, transport, stockage. Parmi ces risques figurent notamment l'explosion, l'incendie ou la fuite de produits toxiques. Dans le domaine du transport, la nature des risques dépend non seulement de la dangerosité des produits transportés mais aussi des modes de transport utilisés (principalement *pipelines*) et enfin des quantités concernées.

La plupart de ces activités comportent des risques environnementaux liés aux émissions dans l'air ou dans l'eau et à la production de déchets, et impliquent la prise en compte de la réhabilitation des sites après leur mise à l'arrêt. En outre, les activités d'exploration et de production de pétrole ou de gaz sont exposées à des risques liés aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Parmi ceux-ci figu-

rent les éruptions de pétrole brut ou de gaz naturel, la découverte de réservoirs d'hydrocarbures présentant une pression anormale, les effondrements des abords des puits, les fuites d'hydrocarbures engendrant des risques toxiques, d'incendie ou d'explosion.

Tous ces événements sont susceptibles d'endommager, voire de détruire, les puits de pétrole brut ou de gaz naturel, ainsi que les installations attenantes, de porter atteinte à des vies humaines ou à des biens, d'entraîner une interruption d'activité, de provoquer des dommages environnementaux. Par ailleurs, les activités d'exploration et de production peuvent intervenir dans des sites plus ou moins sensibles au plan écologique (forêt tropicale, milieu marin...). Chaque site nécessite une approche spécifique pour minimiser les impacts sur la faune, la flore, les écosystèmes, la biodiversité et la santé humaine.

> ÉVALUATION ET MAÎTRISE DES RISQUES

Total Gabon évalue les risques industriels et environnementaux de ses activités préalablement à leur développement et régulièrement pendant les opérations.

Total Gabon assure également un suivi permanent des évolutions réglementaires afin de rester en conformité avec les règles et normes gabonaises ou internationales sur l'évaluation et la maîtrise de ses risques industriels et environnementaux.

Les évaluations des risques débouchent généralement sur la définition de mesures de maîtrise visant à réduire les probabilités d'occurrence d'accidents et leurs conséquences. Ces mesures concernent la conception même des installations, le renforcement des dispositifs de protection, les organisations à mettre en place, ou encore la compensation d'un impact environnemental s'il est inévitable. Les études peuvent être assorties, au cas par cas, d'une évaluation du coût des mesures de maîtrise des risques et de réduction des impacts.

Comme tout système de contrôle, ce système de contrôle des risques industriels et environnementaux mis en place par la Société ne permet pas de fournir une garantie absolue que les risques industriels ou environnementaux des activités d'exploration ou de production de Total Gabon sont totalement évalués ou complètement maîtrisés.

RISQUES DE L'ÉMETTEUR (SUITE)

Assurance et couverture des risques

Total Gabon bénéficie des couvertures d'assurance mises en place à l'échelle du groupe Total, notamment celles mises en place avec *Omnium Insurance and Reinsurance Company* (OIRC), société d'assurance et de réassurance totalement intégrée à la politique d'assurance du groupe Total et dont elle constitue l'outil opérationnel de globalisation et de centralisation de couverture des risques.

Ces couvertures sont souscrites, conformément à la réglementation en vigueur au Gabon, par l'intermédiaire d'une compagnie d'assurances gabonaise.

Risques liés à l'exploration et la production pétrolières et gazières

L'exploration et la production de pétrole et de gaz impliquent des niveaux d'investissements élevés et sont associées à des risques et des opportunités économiques spécifiques. Ces activités sont soumises à des risques liés notamment aux difficultés de l'investigation du sous-sol, aux caractéristiques des hydrocarbures, ainsi qu'aux caractéristiques physiques d'un champ pétrolier ou gazier. Aux premiers rangs des risques de l'exploration pétrolière figurent les risques géologiques. Ainsi, lors d'un forage d'un puits d'exploration, les hydrocarbures recherchés peuvent être absents ou en quantités insuffisantes pour être économiquement exploitables.

Ultérieurement, si les estimations des réserves d'hydrocarbures et l'analyse économique justifient le développement d'une découverte, les réserves peuvent, en cours de production, s'avérer inférieures aux prévisions, compromettant ainsi l'économie de cette exploitation.

La quasi-totalité des activités d'exploration et de production de Total Gabon est assortie d'un haut niveau de risque de perte de capital investi. Il est impossible de garantir que de nouvelles ressources de pétrole brut ou de gaz naturel seront découvertes en quantités suffisantes pour permettre à Total Gabon de remplacer les réserves actuellement développées, produites et commercialisées, notamment compenser en tout ou partie le déclin naturel des champs actuellement exploités, ou pour permettre à Total Gabon de récupérer le capital investi.

En outre, les activités de développement de champs pétroliers, de construction des installations et de forage des puits de production ou d'injection mettent en œuvre des technologies avancées pour extraire, puis exploiter pendant plusieurs années des hydrocarbures aux propriétés complexes. La mise en œuvre de ces technologies dans cet environnement difficile peut se traduire également par des incertitudes sur les coûts.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Informations sur le Conseil d'administration

> APPLICATION DU SYSTÈME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ISSU DE L'OHADA

Le traité instituant l'Organisation d'harmonisation en Afrique du droit des affaires (Ohada), dont la République gabonaise est un état membre, prévoit une primauté sur le droit national et une application directe des actes uniformes, en particulier l'Acte uniforme du 17 avril 1997 relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (l'Acte uniforme), directement applicable à la Société depuis le 1^{er} janvier 1998 en ce qu'il régit notamment le fonctionnement des sociétés commerciales constituées sous forme de société anonyme avec conseil d'administration et faisant appel public à l'épargne. En matière de gouvernement d'entreprise, les règles énoncées par l'Acte uniforme présentent certaines similitudes avec notamment la législation en vigueur sur le territoire de la République française. Il est à noter cependant qu'aucun code de gouvernement d'entreprise n'a été, à la date de rédaction du présent Rapport financier annuel, élaboré, en complément de ces règles, par des organisations représentatives des entreprises de la République gabonaise.

> DISSOCIATION ENTRE LES FONCTIONS DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CELLES DE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Société a adopté le mode d'administration institué par les articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme de l'Ohada, qui prévoit une dissociation entre les fonctions exercées par le directeur général de la Société et celles exercées par le président du Conseil d'administration de la Société. Dans le cadre de cette dissociation :

- **le Conseil d'administration**, qui se réunit aussi souvent que nécessaire, a notamment pour mission, d'une part, de préciser les objectifs de la Société et l'orientation qui doit être donnée à son administration, d'autre part, d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de la Société assurée par le directeur général (article 20 des statuts de la Société) ;
- **le directeur général** a pour mission d'assurer la direction générale et la gestion des activités de la Société ; il est

nommé par le Conseil d'administration parmi ou en dehors de ses membres et est révocable à tout moment par le Conseil d'administration (article 21 des statuts de la Société) ;

- **le président du Conseil d'administration**, nécessairement administrateur et désigné par le Conseil d'administration pour la durée renouvelable de son mandat d'administrateur (2 ans), a pour mission, outre de présider les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées générales des actionnaires, de veiller à ce que le Conseil d'administration exerce un contrôle sur la gestion de la Société assurée par le directeur général. Le président du Conseil d'administration a aussi le pouvoir, à tout moment, d'opérer les vérifications qu'il juge opportunes et de se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission (article 18 des statuts de la Société).

> INDEMNITÉS DE FONCTION ALLOUÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En vertu de l'Acte uniforme, la rémunération des administrateurs est exclusivement constituée, au titre de leur mandat exercé au sein du Conseil d'administration de la Société, d'une somme librement répartie par le Conseil d'administration entre ses membres sous forme d'indemnités de fonction, dans la limite d'un montant global annuel alloué à cet effet par l'Assemblée générale des actionnaires (article 22 des statuts de la Société).

En application de cette règle, le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre des modalités de paiement des indemnités de fonction qui tiennent compte de l'assiduité des administrateurs aux réunions du Conseil d'administration : les indemnités de fonction allouées chaque année à chaque administrateur sont versées de manière forfaitaire pour moitié seulement, le solde étant versé en fonction de la présence physique de cet administrateur aux réunions du Conseil d'administration pendant cette même année.

En outre, il a été décidé que les administrateurs exerçant des fonctions salariées au sein de la Société, ou exerçant des fonctions au sein d'autres sociétés du groupe Total, ne bénéficieraient à titre personnel d'aucune indemnité de fonction. Le montant global des indemnités de fonction allouées aux

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2009, à un total de 140 000 000 Francs CFA (soit la contre valeur de 213 428,62 €), qui correspond au montant global alloué à cette fin en vertu d'une décision prise par l'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 1999.

Par ailleurs, le Conseil d'administration peut allouer une rémunération exceptionnelle à l'un de ses membres en contrepartie d'une mission exceptionnelle ou d'un mandat qu'il lui confie. En 2009, aucune rémunération exceptionnelle n'a été allouée par le Conseil d'administration à l'un de ses membres.

> AUTRES AVANTAGES CONSENTIS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En dehors de ces indemnités de fonction, des rémunérations et avantages en nature attribués par le Conseil d'administration au directeur général de la Société en application de l'article 22 des statuts de la Société et des rémunérations et avantages en nature prévus dans le cadre de contrats de travail liant la Société à certains de ses administrateurs, aucune rémunération ni aucun avantage en nature n'a été versé ou octroyé, en 2009, par la Société à l'un de ses administrateurs. En outre, la Société n'a accordé aucun prêt et n'a émis aucune garantie au profit ou pour le compte d'un de ses mandataires sociaux en fonction au cours de l'exercice 2009.

> OPTIONS SUR ACTION

Aucune option de souscription ou d'achat n'est consentie sur des actions émises par la Société.

> COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

La Société est une filiale indirecte de TOTAL S.A. et son capital, au 31 décembre 2009, est détenu à hauteur de 58% par le groupe Total (à travers sa filiale Elf Aquitaine qui détient 58,28% du capital), à hauteur de 25% par la République gabonaise et à hauteur de 17% par le public (y compris la part correspondante aux actionnaires minoritaires d'Elf Aquitaine).

Au 31 décembre 2009, la composition du Conseil d'administration de Total Gabon était la suivante :

• Monsieur Jacques MARRAUD des GROTTES

57 ans⁽¹⁾. Président du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Afrique au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : président directeur général de Total Algérie ; président de Total E&P Algérie, de Total Exploration Production Nigeria, de Total E&P Nigeria Ltd, Total Upstream Nigeria Ltd, Total Petroleum Nigeria Ltd, Total LNG Nigeria Ltd, Brass Holdings Company Ltd et Total Petroleum Angola Ltd ; président du Conseil d'administration de Total E&P Libye, Total E&P Angola, Total E&P Cameroun, Total E&P Congo ; administrateur de Total Exploration Nigeria Ltd, TEPA (Block 15/06) Ltd, TEPA (Block 17/06) Ltd. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• La République gabonaise représentée par Madame Pascaline MFERRI BONGO ONDIMBA

53 ans⁽¹⁾. Représente la République gabonaise au sein du Conseil d'administration de Total Gabon depuis le 6 octobre 1988. Elle exerce par ailleurs les fonctions de Haut représentant personnel du président de la République gabonaise. Elle exerce également les mandats suivants au sein de sociétés autres que Total Gabon : administrateur de Ceca Gadis, BGFI, Engen, et Petrogabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• Monsieur Jean-Philippe MAGNAN

59 ans⁽¹⁾. Administrateur et directeur général de Total Gabon depuis le 31 août 2008. Il est par ailleurs administrateur général de Total Participations Pétrolières Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Patrick de La CHEVARDIÈRE**

52 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 29 août 2008 et directeur Financier du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés que Total Gabon : administrateur d'Elf Aquitaine, de Sanofi-Aventis, de Total Capital, de Total Upstream UK Ltd et d'Omnium Insurance & Reinsurance Company Ltd. Il est par ailleurs président directeur général de Total Chimie et président de Total Nucléaire. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Serge MATESCO**

58 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009 et directeur Afrique sub-saharienne au sein de la direction générale Exploration & Production du groupe Total. Il exerce également des mandats dans d'autres sociétés du groupe Total : directeur général délégué et administrateur de Total E&P Somalie ; président de Total E&P Madagascar ; président directeur général de Total E&P Soudan ; administrateur de Total E&P Cameroun, de Total E&P Congo et de Total E&P Maroc. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Henri Max NDONG-NZUE**

44 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 28 août 2009. Il exerce également les fonctions de directeur juridique et associations de Total Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Fidèle NTSISSI**

51 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 14 décembre 2000. Il est également administrateur de la Comilog. Il exerce par ailleurs les fonctions de Conseiller financier auprès du Premier ministre en tant que Chef de Département. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Paulin OBAME NGUEMA**

75 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 22 avril 1982. Docteur en médecine, il est par ailleurs président du Conseil d'administration de GETMA et député à la Chambre des députés de l'Assemblée nationale de la République gabonaise. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Théodore IYÉZÉ**

53 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 1^{er} janvier 2009. Il exerce également les fonctions de directeur général adjoint de Total Gabon. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

• **Monsieur Philippe PONTET**

67 ans⁽¹⁾. Administrateur de Total Gabon depuis le 27 mai 1998. Il est par ailleurs, Chairman Global Banking and Market d'HSBC France et administrateur d'HSBC France. Détient une action Total Gabon⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Informations au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2009, les dix administrateurs de la Société se répartissent entre les quatre catégories suivantes :

- un administrateur exerçant les fonctions de directeur général de la Société (Jean-Philippe Magnan) ;
- cinq administrateurs exerçant une fonction au sein de la Société (Henri Max Ndong-Nzue, Théodore Iyézé) ou au sein du groupe Total (Jacques Marraud des Grottes, Patrick de La Chevardièrre, Serge Matesco) ;
- trois administrateurs qui exercent soit une fonction de représentation de la République gabonaise auprès de la Société (Pascaline MFerri Bongo Ondimba, représentant permanent de la République gabonaise au sein du Conseil d'administration), soit des fonctions au sein d'une administration de la République gabonaise (Fidèle Ntsissi), soit un mandat électif au sein des instances parlementaires de la République gabonaise (Paulin Obame Nguema) ;
- un administrateur n'appartenant à aucune de ces trois précédentes catégories (Philippe Pontet).

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

> RÉUNIONS AU COURS DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil d'administration de la Société s'est réuni quatre fois en 2009. Sur un ensemble de dix administrateurs, huit administrateurs ont, en moyenne, assisté physiquement à ces réunions. Ces réunions ont principalement porté sur les points suivants :

- **20 mars 2009.** Examen des activités et des résultats de la Société pour l'exercice 2008 et arrêté des comptes annuels. Examen du projet de Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale et des projets de résolution ;
- **5 juin 2009.** Examen des activités de la Société. Approbation des comptes pour l'exercice 2008. Fixation des modalités de mise en paiement du dividende mis en distribution ;
- **28 août 2009.** Cooptation de Serge Matesco comme administrateur en remplacement de Jean-Michel Salvadori. Cooptation de Henri Max Ndong-Nzue comme administrateur et directeur juridique et associations en remplacement de Jean-François Daganand. Examen des activités et des résultats de la Société du premier semestre 2009 et arrêté des comptes semestriels. Examen du projet de Rapport financier semestriel pour le premier semestre 2009 ;
- **10 décembre 2009.** Examen des activités et des prévisions de clôture de l'année 2009 ; Examen du projet de budget pour l'année 2010.

Au cours de chacune des réunions du Conseil d'administration, les règles de quorum et de majorité ont été satisfaites par la présence physique d'au moins la moitié des administrateurs en fonction.

Le nombre de réunions du Conseil d'administration est généralement de quatre réunions par an et résulte à la fois de l'information financière périodique de la Société (arrêté des comptes annuels et semestriels et revue des comptes trimestriels) et d'autres sujets qui peuvent nécessiter la réunion des administrateurs (tenue de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires, examen des projets de budgets annuels, etc.).

> PRÉPARATION EN INTERNE DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le processus mis en œuvre par le directeur général, sous la supervision du président du Conseil d'administration, pour la préparation des travaux du Conseil d'administration reflète une organisation interne destinée à donner en permanence une assurance raisonnable qu'en premier lieu, les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à la Société d'atteindre ses objectifs de performance, de rentabilité et de sécurité, en second lieu, que les informations financières sont fiables et, enfin, que les lois et règlements applicables, ainsi que les directives internes de l'organisation qui sont propres à la Société ou communes à la Société et aux autres sociétés du groupe Total, sont respectées.

> INFORMATION PRÉALABLE DES ADMINISTRATEURS

Total Gabon a mis en place un système d'information permettant, préalablement à chaque réunion du Conseil d'administration, de faire bénéficier régulièrement les administrateurs de la Société d'une information actualisée sur la marche des activités de la Société, en règle générale sur une base trimestrielle. En outre, l'information diffusée aux actionnaires de la Société dans les délais et selon les formes légalement requises est préalablement revue par le Conseil d'administration dès lors qu'elle concerne des matières qui relèvent de sa compétence.

> DIRECTION GÉNÉRALE AU 31 DÉCEMBRE 2009

En application des articles 415 à 461 et 477 à 493 de l'Acte uniforme du 17 avril 1997 (relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique institué dans le cadre de l'Ohada), l'exercice des fonctions de directeur général de la Société est dissocié de l'exercice des fonctions de président du Conseil d'administration de la Société.

Au 31 décembre 2009, la composition de la direction générale de Total Gabon était la suivante :

- directeur général : Jean-Philippe Magnan ;
- directeur général délégué : Jean-Claude Alevina ;
- directeur général adjoint : Théodore Iyézé.

Procédures de contrôle interne mises en place par la Société au titre de l'exercice 2009

Du fait de sa situation de filiale indirecte de TOTAL S.A., la Société applique le référentiel de contrôle interne retenu pour l'ensemble du groupe Total.

Ce référentiel, qui est celui du *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission* (Coso), assigne au contrôle interne de la Société le soin de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations de la Société ;
- la fiabilité des informations financières publiées par la Société ;
- la conformité des opérations de la Société aux lois et règlements en vigueur.

Dans le cadre de ce référentiel, l'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la Société ainsi que les risques d'erreur et de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Pour ce faire, le système de contrôle interne de la Société correspond aux règles du groupe Total. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

La mise en œuvre, au sein de la Société, du système de contrôle interne du groupe Total relève de la compétence du Conseil d'administration et de la direction générale de la Société. Pour ce faire, la Société adapte les règles et procédures du groupe Total à sa taille et à son contexte, dans le respect des deux principes suivants :

- la mise en œuvre porte sur toutes les règles de contrôle interne définies par le groupe Total et qui sont d'application générale à l'ensemble du groupe, ou qui sont d'application générale à l'ensemble du secteur Amont du groupe Total (Exploration et Production) auquel la Société est opérationnellement rattachée ;
- cette mise en œuvre consiste à décliner ces règles d'ap-

plication générale en procédures détaillées qui soient adaptées à la taille et au contexte local des opérations de la Société.

Enfin, l'exercice de ce contrôle devant pouvoir être assuré par toute personne au sein de la Société, les moyens sont mis en place pour garantir une large diffusion et connaissance de ces règles, principes d'action et procédures, notamment via le référentiel et le manuel d'organisation de Total Gabon.

Sur le plan fonctionnel, le système de contrôle interne de la Société, en conformité avec les règles du groupe Total en matière d'investissement, de financement, de comptabilité et de contrôle de gestion, s'appuie principalement sur un plan stratégique revu annuellement, un budget annuel et un plan de financement, un rapport financier mensuel analysant les écarts avec le budget annuel, la production des comptes sociaux annuels et semestriels de la Société et les procédures internes de contributions trimestrielles, semestrielles et annuelles aux comptes consolidés du groupe Total.

Sur le plan opérationnel, les activités quotidiennes de contrôle de la Société sont organisées autour des principaux cycles opérationnels (exploration et réserves, investissements, achats, production, inventaires, ventes, paie, trésorerie) et autour des systèmes d'information. S'agissant des risques industriels inhérents à ses activités, la Société s'efforce également de minimiser ces risques par la mise en place d'organisations adéquates qui lui sont propres, en particulier la réalisation d'inspections, ainsi que par la sensibilisation du personnel.

Par ailleurs, et de façon plus générale, il est régulièrement procédé à l'évaluation de ces risques externes et internes auxquels est soumis la Société. Pour évaluer la qualité de mise en œuvre par elle de ce système de contrôle interne, la Société s'appuie sur son service Audit interne (SAI), en liaison avec la direction de l'Audit interne du groupe Total dont le SAI est le correspondant direct au sein de la Société.

Dans ce cadre, le SAI a notamment pour mission permanente d'examiner l'efficacité et la cohérence du dispositif de

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE (SUITE)

contrôle interne de la Société, de formuler des recommandations visant à améliorer l'organisation et le fonctionnement de ce contrôle interne, ainsi que de veiller au respect de l'application des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société, d'en assurer le suivi et d'en proposer les révisions le cas échéant nécessaires. Un programme annuel des interventions du SAI est déterminé en fonction des besoins exprimés par la direction générale de la Société, en liaison avec les recommandations formulées par la direction de l'Audit interne du groupe Total, et celles formulées par les commissaires aux comptes de la Société qui procèdent aux vérifications légales dans le cadre de leur mission de certification des comptes.

Depuis 2006, du fait notamment de son appartenance au périmètre de consolidation comptable (par intégration globale) de TOTAL S.A., ont été mises en oeuvre les modalités de mise en conformité du contrôle interne de la Société avec les exigences issues de la section 404 de la loi américaine *Sarbanes-Oxley*.

Enfin, la Société s'engage annuellement sur le respect des règles de contrôle interne et sur la sincérité de son information financière, en particulier à l'occasion de sa contribution aux comptes consolidés annuels du groupe Total, au travers d'une lettre d'affirmation (*representation letter*) interne destinée à la direction financière du groupe Total.

A ce dispositif de contrôle interne, s'ajoutent les contrôles effectués par les commissaires aux comptes de la Société, en particulier lors de la certification des comptes annuels et semestriels ainsi que lors de la revue des comptes trimestriels de la Société. En vertu de l'article 25 des statuts de la Société et conformément aux dispositions de l'article 702 de l'Acte uniforme entré en vigueur dans le cadre de l'Ohada, deux commissaires aux comptes titulaires et deux commissaires aux comptes suppléants, nommés par les actionnaires pour une période renouvelable de six années, exercent conjointement la mission de contrôle de la Société conformément aux dispositions des articles 710 à 727 de l'Acte Uniforme.

Limitations apportées par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur général de la Société.

Aucune limitation particulière n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général de la Société.

Toutefois le directeur général ne peut agir que dans la limite de l'objet social de la Société, et sous réserve des pouvoirs que l'Acte uniforme attribue expressément aux Assemblées générales d'actionnaires ou au Conseil d'administration, en particulier en matière de d'augmentation et réduction du capital social, d'arrêté et approbation des comptes annuels et affectation du résultat. A ces limites légales, s'ajoute le mécanisme légal, repris à l'article 24 des statuts de la Société, d'autorisation préalable par le Conseil d'administration et de ratification par l'Assemblée générale des actionnaires, des conventions (autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales) conclues par la Société avec l'un de ses mandataires sociaux, ou avec une autre entreprise ou personne morale qui appartient à un mandataire social de la Société ou dans laquelle un mandataire social de la Société exerce des fonctions de gestion, d'administration ou de direction (conventions réglementées).

Contrôle externe de la Société – commissaires aux comptes

Titulaires

Ernst & Young Gabon

Immeuble Sonagar
Avenue du Colonel Parant
BP 2278 – Libreville, Gabon
Date de première nomination : 5 juin 2009.

M. Claude AYO IGUENDHA

CAIF
BP 3125 – Libreville – Gabon
Date de première nomination : 8 décembre 1999

Honoraires perçus⁽¹⁾ (en euros)

	en 2009	en 2008
• Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	69 500 ⁽²⁾	67 200
• Missions accessoires ⁽³⁾	82 000	79 400
• SOUS-TOTAL	151 500	146 600
• Autres prestations	100 000	103 500
• TOTAL	251 500	250 100

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2010 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

(3) Audit des liasses de consolidation pour l'établissement annuel, semestriel et trimestriel des comptes consolidés de TOTAL S.A.

Suppléants

M. Jérôme MINLEND

BP 443 – Douala – Cameroun
Date de première nomination : 8 juin 2001.

Expert Comptable Associés (ECA)

Immeuble Sonagar
B.P. 3340 - Douala, Cameroun
Date de première nomination : 5 juin 2009.

Honoraires perçus⁽¹⁾ (en euros)

	en 2009	en 2008
• Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	13 400 ⁽²⁾	13 400
• Missions accessoires	0	0
• SOUS-TOTAL	13 400	13 400
• Autres prestations	0	0
• TOTAL	13 400	13 400

(1) Y compris membres de leur réseau.

(2) Sous réserve de l'approbation, par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 mai 2010 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009, de la rémunération des commissaires aux comptes dans les conditions prévues aux articles 723 de l'Acte uniforme (Ohada) et 25 des statuts de la Société.

Mandats des commissaires aux comptes

Les mandats des commissaires aux comptes titulaires et suppléants expirent à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

LE COMITÉ DIRECTEUR DE TOTAL GABON



La Direction générale

Jean-Claude Alévina (à gauche)
directeur général délégué

Jean-Philippe Magnan (au centre)
directeur général

Théodore Iyézé (à droite)
directeur général adjoint



1 Denis Berthelot
directeur des activités pétrolières

2 Jérôme André
directeur financier

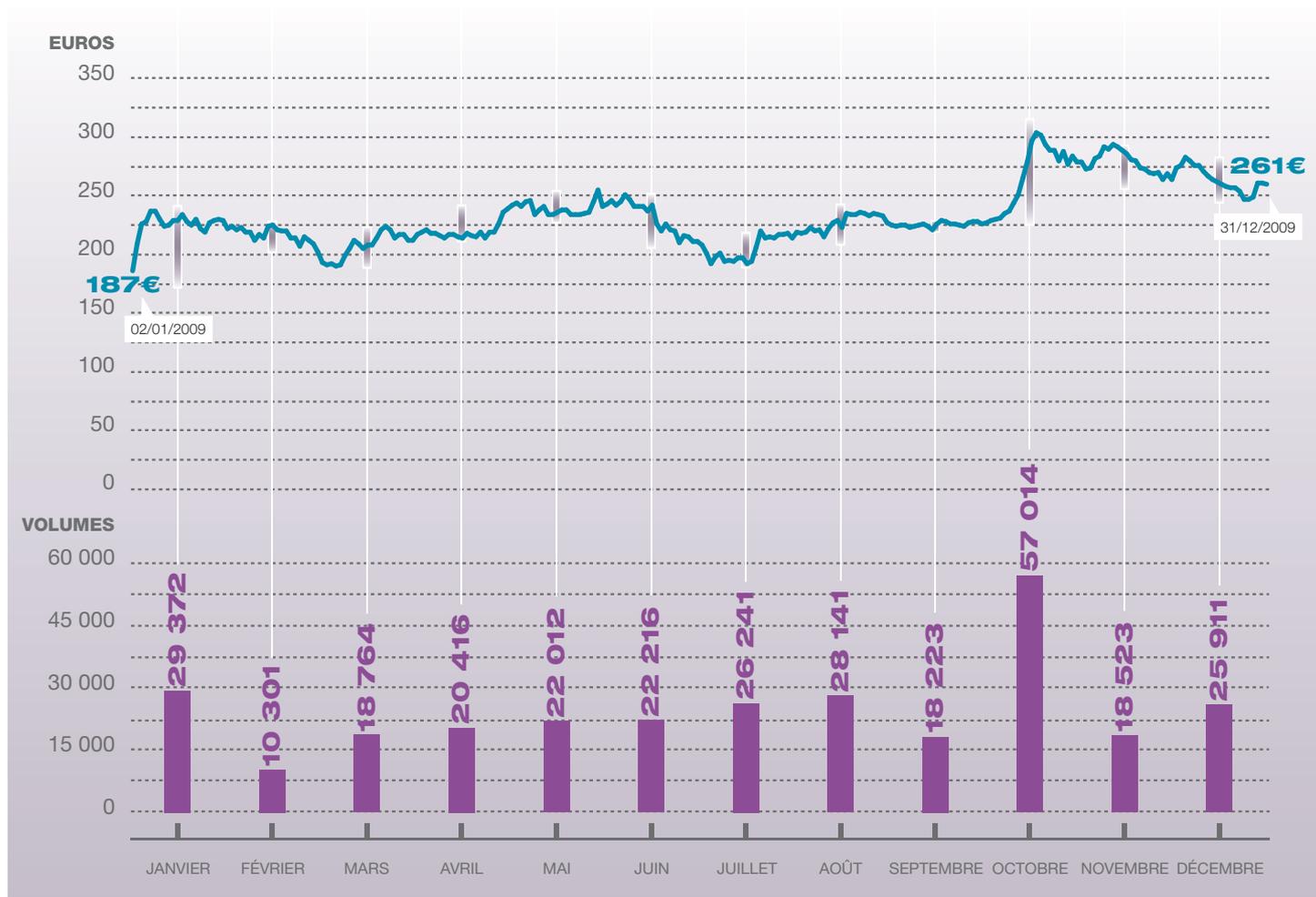
3 Henri Max Ndong-Nzue
directeur juridique/associations

4 Cyriaque Bibang
directeur des Ressources humaines

5 Philippe Théry
chef de la division Hygiène, sécurité et environnement

Total Gabon et ses actionnaires

Évolution du cours de l'action
et des volumes de titres échangés pour l'année 2009



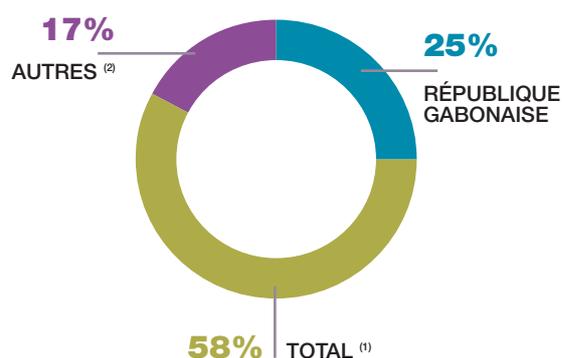
— Cours de clôture de l'action Total Gabon

▬ Variation en séance sur le mois

■ Volumes de titres échangés dans le mois

Structure du capital de Total Gabon

au 31 décembre 2009



(1) à travers sa filiale Elf Aquitaine qui détient 58,28 % du capital.

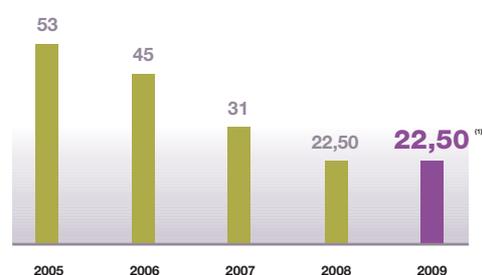
(2) y compris la part correspondant aux actionnaires minoritaires d'Elf Aquitaine.

Place de cotation de l'action Total Gabon BOURSE DE PARIS (EURONEXT PARIS S.A.)

- Type de cotation :
Actions ordinaires – Cotation en continu
Règlement non différé
- Marché de cotation :
Euronext Paris – Valeurs étrangères
- Codes : ISIN : GA0000121459
Reuters : EGAB.PA
Bloomberg : EC : FP
Mnemo : EC

Dividende net par action

en dollars



(1) sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2010

Service titre et dividende BANQUE ASSURANT LE SERVICE DU TITRE :

- CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget-de-Lisle
92130 Issy-les-Moulineaux

Accueil actionnaires :
Tél. : +33 (0)1 57 78 34 44
Fax : +33 (0)1 49 08 05 80
E-mail : ct-contact@caceis.com

Courrier des actionnaires de Total Gabon

• Actionnaires domiciliés au Gabon

Boulevard de la République - B.P. 2093
Libreville
Gabon

• Actionnaires domiciliés hors du Gabon

Tour Coupole - Bureau 11D43
2 place Jean Millier
92078 Paris La Défense Cedex
France

Tél. : +33 (0)1 47 44 67 00

E-mail : ep-ga-sgl.actionnariat-total-gabon@total.com

Site internet

Total Gabon met à la disposition de ses actionnaires sur son site internet, www.total-gabon.com, les informations notamment financières de la Société actualisées tout au



long de l'année. Figurent ainsi sur toutes les informations réglementées notamment : le Rapport financier annuel, le Rapport financier semestriel, l'information financière trimestrielle ainsi que les communiqués de presse.

Éléments financiers

- 47** Introduction et présentation générale
- 48** Rapports des commissaires aux comptes

ÉTATS FINANCIERS

- 50** Bilan au 31 décembre 2009
- 52** Compte de résultat
- 54** Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire)
- 56** Variation des capitaux propres

ÉTAT ANNEXÉ

- 57** Règles et méthodes comptables
- 60** Informations complémentaires sur le bilan
- 63** Informations sur le compte de résultat
- 65** Informations complémentaires sur les engagements reçus et donnés
- 65** Informations complémentaires sur les parties liées
- 66** Tableau des résultats des cinq derniers exercices

INTRODUCTION ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE

LES DONNÉES FINANCIÈRES QUI SONT PRÉSENTÉES DANS LES PAGES SUIVANTES REPRENNENT LES ÉTATS FINANCIERS CERTIFIÉS PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES.

Les comptes annuels de la Société ont été arrêtés conformément aux principes comptables définis dans l'Acte comptable de l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires) portant sur l'organisation et l'harmonisation des comptabilités, à l'exception de quelques dérogations liées, d'une part, à la spécificité du secteur pétrolier et, d'autre part, à l'application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de ses avenants.

Les comptes annuels de Société au 31 décembre 2009 sont arrêtés selon les mêmes méthodes que ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

En application de la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et de l'avenant N° 29 du 10 mars 1994, et conformément aux dispositions de l'article 916 alinéa 1 de l'Acte Uniforme Ohada, la comptabilité de la Société est tenue en dollar américain.

La comptabilisation aux normes Ohada (dont les principaux éléments relatifs aux règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement du présent Rapport financier annuel sont rappelés ci-après) est pour l'essentiel, en ligne avec le Plan comptable général français de 1982.

L'unité de présentation des états financiers est le millier de dollars.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES ÉTATS FINANCIERS / EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers de la société Total Gabon, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre examen conformément aux dispositions de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E. et aux normes d'audit généralement admises dont l'application résulte de l'acte Udeac du 18 décembre 1982. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à

apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables décrits dans la note sur les états financiers.

2 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

Libreville, le 05 mars 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young Gabon

Claude Ayo-Iguendha

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 442 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE (G.I.E) / EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles 438 à 448 de cet Acte uniforme, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Conventions conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées

Aucune convention nouvelle n'est intervenue durant l'exercice 2009.

2 - Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du G.I.E., nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

a - Avec la société Socap International Limited

Votre société a facturé à la société Socap International Limited la part de pétrole exporté pour un total de 1 023 M\$.

b - Avec la société Total Participations Pétrolières Gabon

Votre société a continué d'assurer la gestion des associations sur les différents permis où elle était associée avec la société Total Participations Pétrolières Gabon (filiale à 100 % de la société Elf Aquitaine qui a reçu sous forme d'apport les actifs pétroliers détenus par la société Elf Aquitaine au Gabon).

Au cours de cet exercice, votre société lui a facturé (au prix de revient majoré des frais généraux) sa quote-part de dépenses d'investissements, de frais de production et de transport de brut pour un montant total de 45 M\$.

c - Avec la société TOTAL S.A.

La société TOTAL S.A. a facturé à votre société son assistance technique, intellectuelle, administrative et commerciale, y compris les frais de personnel expatrié, pour un total de 107 M\$ correspondant au coût de revient des prestations fournies.

Libreville, le 05 mars 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ernst & Young Gabon

Claude Ayo-Iguendha

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

EXERCICE D'UN DURÉE DE 12 MOIS, CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

ACTIF (en milliers de dollars US)

	Montant brut	Amort./Prov.	2009 Montant net	2008 Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles	1 721 528	1 696 724	24 804	28 682
• Frais de recherche et de développement	55 675	55 675	-	-
• Exploration pétrolière et minière	1 276 220	1 276 220	-	-
• Concessions et droits similaires, brevets, licences	375 925	353 119	22 806	26 649
• Logiciel	13 708	11 710	1 998	2 033
Immobilisations corporelles	4 290 430	3 535 509	754 921	814 938
• Terrains	27 697	26 118	1 579	1 608
• Bâtiments	62 112	45 458	16 654	14 341
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	4 038 083	3 337 426	700 657	765 348
• Autres immobilisations corporelles	162 538	126 507	36 031	33 641
Immobilisations financières	217 484	3 089	214 395	175 119
• Titres de participation	721	363	358	97
• Autres immobilisations financières	216 763	2 726	214 037	175 022
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	6 229 442	5 235 322	994 120	1 018 739
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	158 814	25 914	132 900	122 150
• Matières premières et autres approvisionnements	115 763	21 223	94 540	84 714
• Quote-part sur stocks associés	13 263	4 691	8 572	10 859
• Produits intermédiaires et finis	29 788	-	29 788	26 577
Créances et emplois assimilés	452 525	563	451 962	312 382
• Fournisseurs, avances versées	20 919	-	20 919	12 677
• Clients	337 557	563	336 994	234 511
• Autres créances	94 049	-	94 049	65 194
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	611 339	26 477	584 862	434 532
• Disponibilités	237 208	-	237 208	332 069
TOTAL TRÉSORERIE-ACTIF (III)	237 208	-	237 208	332 069
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	7 077 989	5 261 799	1 816 190	1 785 340

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009

EXERCICE D'UN DURÉE DE 12 MOIS, CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2009

PASSIF AVANT RÉPARTITION *(en milliers de dollars US)*

	2009	2008
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
Capital	76 500	76 500
Primes et réserves	782 380	502 645
• Réserve légale	15 300	15 300
• Autres réserves	136	136
• Report à nouveau	766 944	487 209
Résultat net de l'exercice	140 930	381 110
Autres capitaux propres	73 936	54 770
• Provisions réglementées et fonds assimilés	73 936	54 770
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 073 746	1 015 025
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES		
• Emprunts et dettes financières diverses	107 000	107 000
• Provisions financières pour risques et charges	379 558	325 769
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	486 558	432 769
TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	1 560 304	1 447 794
PASSIF CIRCULANT		
• Fournisseurs d'exploitation	184 360	176 956
• Dettes fiscales	6 865	23 425
• Dettes sociales	8 538	11 833
• Associés dans le cadre de conventions particulières et autres dettes	36 830	44 294
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	236 593	256 508
• Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	19 293	81 038
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	19 293	81 038
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	1 816 190	1 785 340

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2009	2008
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Achats de matières premières et autres approvisionnements (1)	48 502	58 289
• Autres achats et sur/sous enlèvements (2)	33 707	40 105
• Variation de stocks (3)	-15 240	512
• Transports	64 274	96 632
• Services extérieurs	449 208	670 020
• Impôts, taxes et versements assimilés	205 305	364 588
• Autres charges	4 291	1 022
Sous-total (4)	790 047	1 231 168
Charges de personnel	99 244	105 302
<i>dont personnel extérieur</i>	<i>18 316</i>	<i>30 749</i>
Dotations aux amortissements et aux provisions	467 701	438 268
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 356 992	1 774 738

PRODUITS 1^{ÈRE} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2009	2008
ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
• Ventes - hydrocarbures	1 086 723	1 764 674
• Travaux, services vendus	33 180	7 057
Chiffre d'affaires (5)	1 119 903	1 771 731
<i>dont à l'exportation</i>	<i>1 022 891</i>	<i>1 625 334</i>
• Production stockée - hydrocarbures (6)	-7 766	14 558
• Production immobilisée (7)	316 297	544 571
<i>dont part société</i>	<i>285 328</i>	<i>506 302</i>
<i>dont part tiers associés</i>	<i>30 969</i>	<i>38 269</i>
Marge brute sur matières = (5+6+7-1-2-3)	1 361 465	2 231 954
• Autres produits et frais d'exploitation à charge de tiers (8)	97 141	109 886
Valeur ajoutée = (5+6+7+8-4)	735 528	1 209 578
Excédent brut d'exploitation	636 284	1 104 276
• Reprise de provisions	52 132	87 994
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 577 707	2 528 740
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	220 715	754 002

COMPTE DE RÉSULTAT

CHARGES 2^{ÈME} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2009	2008
REPORT TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	1 356 992	1 774 738
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Frais financiers	7 244	14 838
• Pertes de change	4 689	8 199
• Dotation aux amortissements et aux provisions	1 084	7 049
Total des charges financières	13 017	30 086
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 370 009	1 804 824
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	1 181	173
• Charges HAO	-	4 588
Total des charges HAO	1 181	4 761
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS		
• Impôts sur les sociétés	67 647	362 599
Total impôts	67 647	362 599
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES	1 438 837	2 172 184

PRODUITS 2^{ÈME} PARTIE (en milliers de dollars US)

	2009	2008
REPORT TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 577 707	2 528 740
ACTIVITÉ FINANCIÈRE		
• Revenus financiers	1 694	6 941
• Gains de change	-	6 867
• Reprises de provisions	-	-
Total des produits financiers	1 694	13 808
RÉSULTAT FINANCIER	-11 323	-16 278
TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	1 579 401	2 542 548
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	209 392	737 724
HORS ACTIVITÉS ORDINAIRES (HAO)		
• Produits des cessions d'immobilisations	366	3 664
• Produits HAO	-	7 082
Total des produits HAO	366	10 746
RÉSULTAT HAO	-815	5 985
TOTAL GÉNÉRAL DES PRODUITS	1 579 767	2 553 294
RÉSULTAT NET	140 930	381 110

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (Tafire)

1^{ÈRE} PARTIE Détermination des soldes financiers de l'exercice 2009 (en milliers de dollars US)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (CAFG)

		Excédent brut d'exploitation	636 284
• Frais financiers	7 244	• Revenus financiers	1 694
• Pertes de change	4 689	• Gains de change	-
• Charges HAO	-	• Produits HAO	-
• Impôts sur résultat	67 647		
TOTAL (I)	79 580	TOTAL (II)	637 978

	2009	2008
CAFG : Total (II) - Total (I) =	558 398	734 942
• Distribution de dividendes	101 375	140 419
AUTOFINANCEMENT (AF)	457 023	594 523

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (BFE) entre 2008 et 2009

	Emplois Augmentation (+)	Ressources Diminution (-)	Emplois Diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
A - Variation des stocks			C - Variation des dettes circulantes	
• Marchandises	-	-	• Clients, avances reçues	-
• Matières premières	12 505	-	• Fournisseurs d'exploitation	7 404
• En cours	-	-	• Dettes fiscales	16 560
• Produits fabriqués	-	7 766	• Dettes sociales	3 295
Variation globale nette des stocks	4 739	-	• Autres dettes	7 464
			• Risques provisionnés	-
B - Variation des créances			Variation globale nette des dettes circulantes	19 915
• Fournisseurs, avances versées	8 242	-		
• Clients	102 483	-		
• Autres créances	28 855	-		
Variation globale nette des créances	139 580	-	VARIATION DU BFE = A+B+C	164 234
				-

	2009	2008
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION (ETE)		
• Excédent brut d'exploitation	636 284	1 104 276
• Variation du BFE (- si emploi ; + si ressources)	-164 234	65 048
• Production immobilisée	-316 297	-544 571
EXCÉDENT DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	155 753	624 753

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS (Tafire)

2^{ÈME} PARTIE Tableau financier des ressources et des emplois (Tafire) (en milliers de dollars US)

	2009		2008	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I - INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS				
Croissance interne				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	286 995	366	508 129	3 664
<i>Exploration</i>	34 372	-	64 728	-
<i>Développement</i>	245 801	-	435 811	2 142
<i>Investissements généraux</i>	6 822	366	7 590	1 522
Croissance externe				
• Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	45 863	6 587	33 856	6 273
I - INVESTISSEMENT TOTAL	325 905	-	532 048	-
II - VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION	164 234	-	-	65 048
A- EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER	490 139	-	467 000	-
III - EMPLOIS/RESSOURCES	-	-	-	-
IV - EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS ⁽¹⁾	-	-	-	-
B- EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	490 139	-	467 000	-
V - FINANCEMENT INTERNE	101 375	558 398	140 419	734 942
• Dividendes (emplois)/CAFG (ressources)	101 375	558 398	140 419	734 942
VI - FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	-	-	-	-
VII - FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS ⁽²⁾	-	-	-	107 000
C- RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	-	457 023	-	701 523
D- EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	33 116	-	-	234 523
VIII - VARIATION DE LA TRÉSORERIE				
• Trésorerie nette				
à la clôture de l'exercice	217 915	-	251 031	-
à l'ouverture de l'exercice	251 031	-	16 508	-
VARIATION TRÉSORERIE	-	33 116	234 523	-

(1) Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières à l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII.

(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

AU 31 DÉCEMBRE 2009

(en milliers de dollars US)

	Capital	Primes & réserves	Provisions réglementées	Résultat	Total des capitaux propres
CAPITAUX PROPRES AU 01/01/2009	76 500	502 645	54 770	381 110	1 015 025
• Affectation du résultat précédent	-	381 110	-	-381 110	-
• Distribution Dividendes	-	-101 375	-	-	-101 375
• Résultat de l'exercice	-	-	-	140 930	140 930
• Provision PID - PIH ⁽¹⁾	-	-	19 166	-	19 166
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2009	76 500	782 380	73 936	140 930	1 073 746

(1) Dont dotation de l'exercice : 31 170 K\$ et reprise : 12 004 K\$

ÉTAT ANNEXÉ

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations comprennent :

- > des dépenses de géologie et de géophysique ;
- > des forages d'exploration ;
- > des droits miniers.

> DÉPENSES DE GÉOLOGIE ET DE GÉOPHYSIQUE

Les dépenses de géologie, de géophysique et de sondages d'exploration sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et regroupées dans le poste « Exploration pétrolière et minière ». Ces dépenses sont amorties à 100% l'année de leur engagement.

> FORAGES D'EXPLORATION

Les puits d'exploration sont immobilisés et comptabilisés dans la rubrique « Exploration pétrolière et minière ».

Les puits d'exploration sont amortis à 100 % l'année du forage.

Lorsqu'un puits est utilisé lors du développement d'un champ, l'amortissement précédemment pratiqué au titre de l'exploration est repris. Ce puits est alors amorti à compter de la date de mise en production du champ.

> DROITS MINIERS

- **Les droits miniers sont dits « non prouvés »** si les droits acquis ne donnent pas directement accès à des réserves prouvées. Ces droits comprennent principalement des bonus de signature, qui sont des dépenses engagées pour obtenir le droit d'explorer ou d'exploiter les hydrocarbures sur une zone spécifique.

Les droits miniers non prouvés sont immobilisés et comptabilisés en immobilisations incorporelles, sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les droits miniers non prouvés sont amortis à 100% l'année de leur acquisition.

- **Les droits miniers sont dits « prouvés »** si les droits acquis permettent l'accès à des réserves prouvées. Les droits prouvés comprennent principalement des bonus de signature tels que définis ci-dessus et des bonus de production, payés à l'occasion de l'atteinte de seuils de production relatifs à une période (à la hausse comme à la baisse), ou de seuils de production cumulée.

- Bonus de signature :

Les bonus de signature donnant accès à des réserves prouvées sont immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences ».

Les bonus de signature sont amortis selon les clauses prévues par la Convention d'Établissement du 19 avril 1971 et ses avenants.

- Bonus de production :

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'Établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'exploitation en partage de production.

Immobilisations corporelles

Les coûts de développement et de production, incluant les coûts de forage de puits de développement et les coûts engagés pour la construction de capacités de production, sont immobilisés et regroupés en immobilisations corporelles. Ces immobilisations corporelles techniques spécifiques à l'activité sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production par l'entreprise.

Les amortissements relatifs à ces immobilisations techniques spécifiques à l'activité sont calculés conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et ses avenants, selon le mode linéaire, en fonction des taux prévus par ladite convention et ses avenants.

Les amortissements relatifs aux autres immobilisations sont également calculés selon le mode linéaire, conformément aux dispositions du Code général des contributions directes et indirectes et de l'arrêté N°00176/MFBP/DG-CDI/SG pris par le ministre des Finances gabonais le 3 août 1992.

Les immobilisations en cours (installations, forages de développement) sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix

ÉTAT ANNEXÉ (SUITE)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production par la Société. Elles sont virées en immobilisations à la date de mise en service.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières regroupent les titres de participation et avances liées ainsi que les montants placés sur les comptes bloqués en prévision des travaux futurs de restitution des sites.

Les participations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les provisions sont constituées en fonction des dernières informations connues sur la situation d'inventaire de la Société.

Stocks et en-cours

> STOCKS DE MATIÈRES PREMIÈRES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du Coût moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires majorés des frais de douane et de transit.

Une provision pour dépréciation des stocks de matières consommables est constatée en fonction de l'ancienneté des stocks.

> STOCKS DE PRODUITS INTERMÉDIAIRES ET FINIS

Les produits finis (hydrocarbures) sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champ, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production, ainsi que la redevance de production.

Une provision pour dépréciation des stocks d'hydrocarbures est constatée par actif et par produit lorsque le coût de production est supérieur à la valeur nette de réalisation à la clôture.

Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes en devises sont évaluées au cours de la date de clôture de l'exercice. Les écarts sur le taux de change résultant de cette évaluation sont comptabilisés au bilan dans un compte d'écart de conversion.

Disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties sur la base des cours de change à la clôture de l'exercice, le gain ou la perte de change est inscrit dans les charges et produits financiers de l'exercice clos.

Provisions réglementées

Conformément à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 et à ses avenants, les provisions réglementées comprennent une Provision pour investissements diversifiés (PID) et une Provision pour investissements dans les hydrocarbures (PIH) dont les montants annuels ne peuvent excéder un pourcentage déterminé du chiffre d'affaires sous régime convention de la Société. La dotation de l'exercice figure en charges d'exploitation ordinaire. Les utilisations de l'exercice font l'objet de reprises de provisions à due concurrence comptabilisées en produits d'exploitation ordinaire.

Provisions pour restitution des sites

Suivant les règles en vigueur dans la profession, les travaux futurs pour abandon de puits et restitution des sites font l'objet d'un chiffrage prévisionnel. Les coûts qui en résultent, sont corrigés de l'inflation jusqu'à la date prévue des travaux et provisionnés progressivement en fonction de la durée de

vie des champs ou de la date prévue des travaux, selon une formule de calcul contractuelle, établie dans :

- > l'avenant 31 à la Convention d'établissement du 19 avril 1971 pour les champs régis par la Convention ;
- > les Contrats d'exploitation et de partage de production pour les champs opérés sous le régime de partage de production.

Les montants provisionnés sont placés sur des comptes bancaires dédiés.

La dotation annuelle de la provision tient compte du rythme de capitalisation des intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés.

La dotation aux provisions est comptabilisée en charges d'exploitation.

Les intérêts dégagés sur les comptes bancaires dédiés sont comptabilisés en produits financiers.

Autres provisions pour risques et charges

> BONUS DE PRODUCTION

Les bonus de production sont provisionnés et immobilisés sous la rubrique « Concessions et droits similaires, brevets, licences » dès lors que l'obligation contractuelle de paiement acquiert une probabilité sur la base de l'analyse des profils de production correspondant aux réserves prouvées.

Les bonus de production sont amortis sur la base des clauses spécifiques prévues dans la Convention d'établissement ou, le cas échéant, dans les Contrats d'exploitation en partage de production.

> PROVISION POUR CONGÉ D'ATTENTE RETRAITE (CAR)

Cette provision couvre les coûts de maintien partiel du salaire des personnels partis en préretraite. Elle est reprise chaque année au prorata des indemnités versées au personnel qui en bénéficie.

> PROVISION POUR INDEMNITÉ DE SERVICE RENDU (ISR)

Cette provision, fondée sur les dispositions des accords collectifs d'entreprise du 21 octobre 1994 révisés en février 2006 est calculée sur la moyenne du salaire global des douze derniers mois par année de présence continue suivant les hypothèses et taux en fonction de l'ancienneté ci-dessous :

- > Taux d'actualisation : 5,25 %
- > Augmentation du salaire de base : 2,62 %
- > Taux d'inflation : 1,6 %

Jusqu'à 15 ans.....	30%
De 16 ans jusqu'à 25 ans.....	35%
De 26 ans jusqu'à 30 ans.....	40%
Au-delà de 31 ans.....	45%

Intéressement des salariés

L'intéressement calculé suivant les dispositions du protocole d'accord signé le 29 juin 2005 par les délégués du personnel et la direction de la Société est comptabilisé dans les charges de personnel.

Impôts

La charge présentée au compte de résultat est une charge (ou un produit) d'impôt courant comprenant :

- > la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux champs opérés sous le régime de la Convention. Le taux d'imposition appliqué au résultat généré par ces activités est de 76,5% ;
- > la charge (ou le produit) d'impôt relatif aux activités non rattachées à la production d'hydrocarbures (essentiellement des produits financiers sur placements hors provisions pour restitution des sites non imposables). Le taux d'imposition appliqué à ces activités s'élève à 35%.

Cette charge (ou ce produit) d'impôt ne comprend pas la charge de dotation aux Provisions pour Investissements Diversifiés (PID) et aux Provisions pour Investissements dans les Hydrocarbures (PIH), intégralement comptabilisée en résultat d'exploitation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

ACTIF IMMOBILISÉ (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B		C	D=A+B-C
	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions Apports Créations	Virements de poste en poste + ou -	Cession Scissions hors service	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 680 814	35 561	5 152	-	1 721 528
• Frais de recherche et de développement	34 688	17 613	3 374	-	55 675
• Exploration pétrolière et minière	1 257 072	16 759	2 388	-	1 276 220
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	376 334	201	-610	-	375 925
• Logiciel	12 720	988	-	-	13 708
Immobilisations corporelles	4 047 312	251 432	-5 152	3 162	4 290 430
• Terrains	27 563	-	134	-	27 697
• Bâtiments	59 240	5 381	472	2 981	62 112
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	3 809 367	237 460	-8 744	-	4 038 083
• Autres immobilisations corporelles	151 142	8 591	2 986	181	162 538
Immobilisations financières	178 208	45 863	-	6 587	217 484
• Titres de participation	460	261	-	-	721
• Autres immobilisations financières	177 748	45 602	-	6 587	216 763
TOTAL GÉNÉRAL	5 906 334	332 856	-	9 749	6 229 442

Nota : Aucun bien pris en crédit bail et contrats assimilés. Les autres immobilisations financières sont constituées des fonds de restitution des sites et des prêts aux collaborateurs ; le montant des prêts remboursés au cours de l'exercice s'élève à 6,6 M\$.

AMORTISSEMENTS (en milliers de dollars US)

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Amortissements des éléments sortis de l'actif	Cumul des amortissements à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 652 132	42 398	-2 194	1 696 724
• Frais de recherche et de développement	34 688	18 329	-2 658	55 675
• Exploration pétrolière et minière	1 257 072	19 148	-	1 276 220
• Concessions et droits similaires, brevets et licences	349 685	3 898	464	353 119
• Logiciel	10 687	1 023	-	11 710
Immobilisations corporelles	3 232 374	307 310	4 175	3 535 509
• Terrains	25 955	163	-	26 118
• Bâtiments	44 899	2 415	1 856	45 458
• Sondages d'exploitation, installations et agencements	3 044 019	295 601	2 194	3 337 426
• Autres immobilisations corporelles	117 501	9 131	125	126 507
TOTAL GÉNÉRAL	4 884 506	349 708	1 981	5 232 233

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES DE CESSION ET RÉFORMES D'ACTIFS *(en milliers de dollars US)*

	A		B	C=A-B	D	E=D-C
	Montant brut	Amortissements pratiques		Valeur comptable nette	Prix de cession	Plus ou moins value
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 162	1 981		1 181	366	-815
Immobilisations financières	-	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	3 162	1 981		1 181	366	-815

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN *(en milliers de dollars US)*

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D=A+B-C
	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Provisions à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	68 012	33 471	27 607	73 876
Provisions pour restitution de sites	257 757	49 294	1 369	305 682
Provisions au passif (I)	325 769	82 765	28 976	379 558
Provisions financières	3 089	-	-	3 089
• sur titres de participation	363	-	-	363
• sur prêts et avances	2 726	-	-	2 726
Dépréciations des stocks	31 925	4 966	10 977	25 914
• Produits finis	10 977	-	10 977	-
• Matières premières et autres approvis.	16 643	4 580	-	21 223
• Sur stocks associés	4 305	386	-	4 691
Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	563	-	-	563
Provisions en moins à l'actif (II)	35 577	4 966	10 977	29 566
TOTAL (I+II)	361 346	87 731	39 953	409 124

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *(en milliers de dollars US)*

CRÉANCES	Montant brut	Analyse par échéances			
		A 1 an au plus	Dont échu	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	A plus de 2 ans
Créances de l'actif immobilisé (I)	217 484	-	-	-	217 484
• Prêts ⁽¹⁾	10 893	-	-	-	10 893
• Créances rattachées à des participations	2 360	-	-	-	2 360
• Autres immobilisations financières ⁽²⁾	204 231	-	-	-	204 231
Créances de l'actif circulant (II)	452 525	452 525	-	-	-
• Avances Fournisseurs	20 919	20 919	-	-	-
• Clients et comptes rattachés ⁽³⁾	337 557	337 557	-	-	-
• Personnel	1 263	1 263	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-	-
• État	38 471	38 471	-	-	-
• Organismes internationaux	-	-	-	-	-
• Associés et Groupe	52 480	52 480	-	-	-
• Débiteurs divers	1 835	1 835	-	-	-
TOTAL (I + II)	670 009	452 525	-	-	217 484

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 7 326 k\$. Remboursements obtenus en cours d'exercice : 6 587 k\$.

(2) Au 31/12/2009, placements pour restitution des sites en cours d'exercice : 37 168 k\$.

(3) Au 31/12/2009, entreprises liées : Socap 278 395 k\$ et Sogara 33 177 k\$.

ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *(en milliers de dollars US)*

DETTES	Montant brut	Analyse par échéances			
		A 1 an au plus	Dont échu	A plus d'1 an et à 2 ans au plus	A plus de 2 ans
Dettes financières et ressources assimilées	107 000	-	-	-	107 000
• Emprunts et dettes des établissements de crédit ⁽¹⁾	107 000	-	-	-	107 000
Dettes du passif circulant	236 593	236 593	-	-	-
• Fournisseurs et comptes rattachés	184 360	184 360	-	-	-
• Clients	-	-	-	-	-
• Personnel	7 380	7 380	-	-	-
• Sécurité sociale et organismes sociaux	1 158	1 158	-	-	-
• État	6 865	6 865	-	-	-
• Associés et Groupe	35 602	35 602	-	-	-
• Crédoeurs divers	1 228	1 228	-	-	-
TOTAL (I + II)	343 593	236 593	-	-	107 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice : 0

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

CHIFFRE D'AFFAIRES - SYNTHÈSE (en milliers de dollars US)

	2009		2008	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
• Ventes de Brut (millions de barils)	19,00	1 085 114	19,62	1 758 848
• Ventes de Gaz (millions de m³)	26,92	1 609	34,00	5 826
• Travaux, Services vendus	-	33 180	-	7 057
CHIFFRE D'AFFAIRES	-	1 119 903	-	1 771 731

PRODUCTION IMMOBILISÉE (en milliers de dollars US)

	2009	2008
	Montant	Montant
• Total Gabon EXPLORATION	34 372	64 728
• Total Gabon INVESTISSEMENTS	250 956	441 574
Production immobilisée part Total Gabon	285 328	506 302
• Q/P Associés EXPLORATION	-	-
• Q/P Associés INVESTISSEMENTS	30 969	38 269
Production immobilisée Q/P Associés	30 969	38 269
TOTAL	316 297	544 571

PRODUITS FINANCIERS (en milliers de dollars US)

	2009	2008
	Montant	Montant
• Produits financiers sur comptes bloqués	1 436	5 473
• Produits financiers sur prêts et avances aux sociétés	-	1 105
• Refacturation frais financiers sur stocks	258	363
• Gains de change	-	6 867
Total	1 694	13 808

CHARGES FINANCIÈRES (en milliers de dollars US)

• Charges et commissions bancaires	3 448	11 087
• Frais bancaires	102	213
• Intérêts sur emprunt	3 694	3 538
• Pertes de change	4 689	8 199
• Dotations aux provisions RES	1 084	7 049
Total	13 017	30 086
TOTAL RÉSULTAT FINANCIER	-11 323	-16 278

INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

DÉTAIL DE CERTAINS POSTES D'EXPLOITATION DU COMPTE DE RÉSULTAT *(en milliers de dollars US)*

	2009	2008
• Frais de transports y.c. mobilisation et démobilisation	64 274	96 632
• Assurances	11 670	9 094
• Redevances	183 450	314 609
• Autres impôts et taxes y.c. Bonus	12 121	13 296
• Dons et subventions	24	383
• Salaires et traitements	99 244	105 302
<i>Salaires et charges sociales</i>	<i>79 248</i>	<i>73 730</i>
<i>Variation provision congés payés</i>	<i>1 680</i>	<i>823</i>
<i>Personnel intérimaire et contracté</i>	<i>18 316</i>	<i>30 749</i>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

ENGAGEMENTS HORS BILAN (en milliers de dollars US)

	2009	2008
Engagements reçus	3 067	3 067
• Fournisseurs-garanties bancaires	3 067	3 067
Engagements donnés	25 077	19 098
• Cautions vis-à-vis du personnel	1 398	1 670
• Cautions douanières	23 679	17 428
TOTAL	28 144	22 165

Montants en \$ obtenus par conversion au taux de clôture 2009 soit un euro = 1,44060 \$

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES PARTIES LIÉES

EXERCICE DU 01/01/2009 AU 31/12/2009

BILAN (en milliers de dollars US)

	2009	2008
Créances		
• Clients et comptes rattachés	278 395	172 898
• Autres créances	3 884	7 954
Dettes		
• Fournisseurs et dettes diverses	18 059	37 334

COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers de dollars US)

• Ventes	1 022 891	1 625 334
• Autres produits	45 199	59 506
• Autres charges	120 213	142 649

TABLEAU DES RÉSULTATS (2005-2009)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE

RÉPARTITION DU RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en milliers de dollars US)

	2009	2008	2007	2006	2005
Structure du capital à la clôture de l'exercice					
• Capital social (k\$)	76 500	76 500	76 500	76 500	76 500
• Actions ordinaires (nombre)	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000	4 500 000
Opérations et résultats de l'exercice (k\$)					
• Chiffre d'affaires hors-taxes	1 119 903	1 771 731	1 455 967	1 279 310	1 140 888
• Résultat des activités ordinaires (RAO) hors dotations et reprises des provisions d'exploitation et financières	636 284	1 104 276	912 928	797 337	721 220
• Impôt sur le résultat	67 647	362 599	368 928	338 718	298 804
• Résultat net	140 930	381 110	334 404	326 384	316 844
Résultat par action					
• Résultat distribué ⁽¹⁾ (k\$)	101 286	101 375	140 419	203 071	238 980
• Dividende net attribué à chaque action ⁽¹⁾ (\$)	22,50	22,50	31	45	53
Personnel et politique salariale					
• Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (n.c. agents en congés d'attente retraite (nombre))	442	451	439	417	414
• Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (k\$)	69 974	66 070	52 235	41 835	36 259
• Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales) (k\$)	9 274	7 660	8 035	10 269	9 561
• Personnel extérieur facturé à l'entreprise (k\$)	18 316	30 749	30 606	25 196	23 503

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 28 mai 2010 au titre de l'exercice 2009.

AUTRES INFORMATIONS

Le capital social de Total Gabon s'élève à soixante seize millions cinq cent mille (76 500 000) dollars US, composé de quatre millions cinq cent mille (4 500 000) actions de dix sept (17) dollars US chacune. Il est détenu à hauteur de 58% par le groupe Total, de 25% par la République gabonaise et de 17% par les autres actionnaires.

Le montant global des indemnités de fonction allouées aux membres du Conseil d'administration de la Société s'est élevé, en 2009, à 140 000 000 francs CFA.

Dans le cadre de l'accord de financement d'un montant de 600 M\$ signé le 9 avril 2008, Total Gabon a rempli notamment toutes ses obligations relatives aux ratios de couverture fixés contractuellement.

La Société est incluse dans le périmètre de consolidation comptable de la société française TOTAL S.A., société mère du groupe Total.

Ce rapport financier annuel est imprimé sur papier Satimat Green : 40% de fibres vierges FSC et 60% de pâtes recyclées ce qui permet de respecter les normes environnementales en vigueur (ISO 9001, ISO 14001, ISO 9706, FSC).

Crédits Photos : M. Dufour, M. Davalan, Laurent Zylberman, Shuttle Radar Topographic Mission – NASA JPL.

Conception et réalisation : T2BH - Paris - +33 (0)1 44 64 84 20



TOTAL GABON

Total Gabon

Société Anonyme avec Conseil d'administration
au Capital de 76 500 000 dollars US
réparti en 4 500 000 actions de 17 dollars US
Siège Social: Boulevard Hourcq – B.P. 525
Port-Gentil (République Gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

www.total-gabon.com